



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE-LESSE

Les Barbouillons

319

Juillet - Septembre 2022

Bulletin trimestriel d'information

ORNITHO ...
LE RETOUR !





Les Barbouillons 319

Juillet - Septembre 2022

Bulletin des NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

Sommaire

3	Editorial
4	Calendrier et présentation des activités
6	Rapports des activités
6	19/03 – Journées wallonnes de l'Eau – Les barrages hydrauliques sur la Lesse – Jean-Claude LEBRUN
10	3/04 – Journée ornithologique à Bourgoyen - Ossemeersen – Thibault VOGLAIRE
14	9/04 – Matinée ornithologique au Fourneau St-Michel – Marie LECOMTE
20	29/04 – Les restaurations botaniques du projet LIFE Prairies bocagères – Thibaut GORET & Maïké DELLICOUR
24	30/04 – Sortie botanique dans les rues, parcs, friches et alentours de Marche-en-Famenne – Michel LOUVIAUX
32	7/05 – Matinée ornithologique au Bois de la Héronnerie – Dominique PEETERS et Christophe DEHEM
35	21/05 – Orchidées de Lesse et Lomme – Daniel TYTECA
39	4/06 – Promenade à la découverte de la nature et de l'avifaune de la vallée de la Lesse – Corentin ROUSSEAU
40	12/06 – Sortie d'initiation à la reconnaissance des graminées (RND Rouge-Croix et RN Natagora de Behotte à Eprave) – Geneviève ADAM et Marc PAQUAY
43	Chronique de l'environnement – Damien DELVAUX
46	Le Jardin des Paraboles, une bonne idée ? – Christophe DEHEM
50	L'autre jour, je me suis promené ... - Michel FAUTSCH
51	Travaux de nos membres
51	Situation de l'épipactis à petites feuilles en Lesse et Lomme en 2022 – Daniel TYTECA

Crédit photographique de la page de garde : Bandeau (Haute-Lesse) – Marie Hélène NOVAK
Photo centrale : Bruant des roseaux photographié lors de la sortie à Bourgoyen, le 3 avril 2022 (photo Thibault VOGLAIRE).



Un botaniste parmi les euphorbes petits-cyprès (*Euphorbia cyparissias*), ancolies (*Aquilegia vulgaris*) et autres platanthères (*Platanthera chlorantha*).
Tienne Saint-Inal, 21 mai 2022, photo
Véronique LEMERCIER.

Editorial

Par Damien DELVAUX

Chers amis naturalistes,

Ornitho, le retour du printemps !

En ces beaux jours de printemps, l'ornithologie a fait un retour en force dans le programme des NHL. Quatre sorties et un article de fond sur l'importance du Bois de la Héronnerie du point de vue de la Pie grièche, du Pic mar et de la Cigogne noire. Le printemps a démarré sur un air de sécheresse, faisant souffrir les orchidées précoces, mais la pluie est revenue, augurant d'une belle année pour la botanique. Ce printemps fut aussi chargé d'un point de vue de l'environnement avec des avancées dans divers dossiers, malheureusement pas toujours dans le sens attendu. Plusieurs journées de prospection dans le Bois d'Ellinchamps ont eu lieu pour faire l'inventaire de ce lieu emblématique. Elles seront synthétisées ultérieurement. Dans ce numéro, vous trouverez aussi une note historique sur les projets de barrage de la Haute-Lesse ainsi que le rapport de la dernière sortie sur les poacées. Notons aussi que la période fut marquée par le repas festif des 100 ans des Naturalistes de Charleroi, notre association mère, que nous félicitons chaleureusement ici. C'est l'occasion de renforcer la coordination entre le calendrier des deux associations et de proposer des activités conjointes. A noter aussi, ce 11 juin 2022, le mariage de votre Secrétaire et votre Président au château de Lavaux-saint-Anne, produit d'une rencontre naturaliste... Vivent les mariés NHL !

Damien



Les participants à la sortie ornithologique du 9 avril (photo Véronique LEMERCIER).

Calendrier et présentation des activités

**Il est recommandé aux personnes intéressées de consulter le site Internet
(www.naturalistesdelahautelesse.be)
pour obtenir les dernières informations quant à la tenue des activités.**

Date	Activité	En pratique*
Samedi 2 juillet  	Fleurs des prés et des bois , les connaître, les reconnaître. Ouvert à toutes et tous.	RdV : 14h (jusque 17h), Wellin, devant la maison communale. Guide : Michel LOUVIAUX
Samedi 9 juillet	Visite des terrils de l'Epine (matin) et de la Duchère (après-midi), à 6061 Montignies-sur-Sambre. Promenade organisée par les Naturalistes de Charleroi. <u>Guides</u> : David DUMONT (0472 57 39 44) et Flavio MANTESSO. Emporter le pique-nique.	RdV : <u>9h30</u> au parking du Stade Yernaux, rue Grimard, à côté du numéro 300, et <u>13h30</u> , parking de la Helha, fond de la rue Marguerite Depasse, 25 (passer par la rue Saint-Valentin, derrière l'hôpital Saint-Thérèse).
Dimanche 24 juillet  	Prospection des populations d'épipactis pourpre en Lesse et Lomme . Cette sortie nous permettra de voir quelques-unes des stations récemment découvertes de cette orchidée rare, la dernière à fleurir dans notre région, et de prospector quelques sites où sa présence est fort probable (Héronnerie, Forbano, Rauhisse, ...).	RdV : 9h30, devant le cimetière de Lessive, le long de la route vers Genimont-Ave. Guide : Daniel TYTECA Participation limitée, prévenir le guide !
Samedi 6 août	Sortie naturaliste générale et historique à Herbeumont . Boucle pédestre dans la vallée de la Semois autour du Tombeau du Chevalier, avec les Naturalistes de Charleroi.	RdV : 9h30, aire de stationnement des ruines du château, Rue du Château, à Herbeumont. Guide : Jean-Louis GIOT (0494/47 87 03).
Samedi 27 août	Découvertes naturalistes dans les prairies alluviales de la Sambre française mises en réserve naturelle . Le matin : prairies alluviales. L'après-midi : incursion historique dans le village de Landrecies et visite du musée géologique par le conservateur (PAF 1 euro). Activité organisée par les Naturalistes de Charleroi, ouverte aux NHL.	RdV : 9h30 à l'église de Maroilles, Grand 'Rue 59550 Maroilles (France). Guides : Jacques MERCIER (0477 962 368) et un accompagnateur du Parc Naturel régional de l'Avesnois.
Samedi 3 septembre 	A la recherche de traces de mammifères . RdV ici : https://goo.gl/maps/9BKSLEXDHY9K5DBu6 . Prévenir le guide (Corentin : voir dernière page).	RdV : 9h30, parking du RAVeL entre Villers-sur-Lesse et Jamblinne. Guide : Corentin ROUSSEAU
Vendredi 9 septembre 	Commission permanente de l'Environnement . Bienvenue à tous !	RdV : 20h, Laboratoire de la Vie rurale à Sohier.

Samedi 17 septembre 	Inventaire des gentianes dans les pelouses calcicoles de la région.	9h30, parking de l'ancienne carrière de Resteigne, près du pont sur la Lesse direction Belvaux. Guide : Daniel TYTECA
Samedi 24 septembre  	Prospection mycologique au Bois d'Ellinchamps.	RdV : 9h30, parking de la Carrière de Resteigne, vers la station d'épuration, près du pont sur la Lesse. Guide : Marc PAQUAY.
Samedi 8 octobre	Prospection mycologique en Lesse et Lomme. En fonction des conditions climatiques nous prospecterons la Famenne ou nous nous dirigerons vers l'Ardenne.	RdV : 9h30, au parking du Belvédère de Han-sur-Lesse. Guides : Arlette GELIN (084/377.497), Marie-Claire et Charles VERSTICHEL
Samedi 15 octobre 	Conférence : Voyage d'un naturaliste au Costa Rica par Georges DE HEYN	RdV : 15h, Laboratoire de la Vie Rurale, rue de la Place 4, à 6920 Sohier
Samedi 29 octobre 	Conférence : Nature et Orchidées au Portugal. Synthèse de quarante années de prospections et d'observations. Par Daniel TYTECA	RdV : 15h, Laboratoire de la Vie Rurale, rue de la Place 4, à 6920 Sohier

Prochaine réunion du Comité : **7 octobre 2022**. Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.



Activité réservée aux membres de l'Association en ordre de cotisation. Toutes les autres activités sont ouvertes à tous ! Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique.



Horaires inhabituels.  : Activité spécialisée requérant une connaissance préalable.  : Chantier.



Avertir le guide de la participation.  : Promenade familiale.  : Endurance requise.



Activité nocturne.  : Annulé en cas d'intempéries.  : Activité en salle.



Leçon de choses au Tienne Saint-Inal, 21 mai 2022 (Photo Véronique LEMERCIER).

Journées wallonnes de l'Eau – Les barrages hydrauliques sur la Lesse

Samedi 19 mars

Jean-Claude LEBRUN

Dans le cadre des 21 activités organisées par le contrat rivière Lesse en 2022, l'évocation de la saga des barrages en Haute-Lesse a permis à 24 personnes de parcourir, au cours de la journée ensoleillée du 20 mars, la vallée de la Lesse dans le village éponyme. L'eau... reconnue comme essentielle à toute vie, a été de tous temps utilisée par l'homme, non seulement comme boisson, pour son hygiène corporelle, mais aussi à des fins énergétiques, que ce soit en entraînant les roues d'un moulin, celles d'une génératrice d'électricité... ou comme réservoir pour assurer le flottage des bois. Aujourd'hui, on peut le déplorer, trop souvent elle sert aussi à diluer et à conduire les eaux d'égouttage... un peu plus loin, en aval chez « le voisin » ! Mais cette eau peut aussi être retenue et stockée par des barrages. Retour sur des projets qui ont concerné la région libinoise.

Diverses exploitations de l'eau

Le sujet des barrages sur la Lesse a été fréquemment traité dans les pages des *Barbouillons* et le parcours choisi par le guide est devenu familier pour les Naturalistes en quête de biotopes naturels. Les informations relatives aux utilisations de l'eau détaillées dans des commentaires *in situ* ne seront pas abordées dans ce rapport. Pour mémoire, nous rappellerons simplement les sujets traités : l'installation de la distribution d'eau, près des bacs-fontaines (pompes, lavoirs abreuvoirs...); les prairies abissées, près des biefs (ruines du site du *Marcha*); les barrages hydro-électriques¹, en amont du village et l'utilisation de la force hydraulique, au moulin disparu de *Molhan*.

La saga des barrages en Haute-Lesse

Pour répondre aux exigences exorbitantes du traité Escaut-Rhin (1963) en matière de fourniture d'eau aux Pays-Bas, la Belgique projetait de construire un barrage en Haute-Lesse et un sur la Semois. Ce traité, signé sous le premier ministre CVP Théo Lefèvre (1961-1965), visait à créer une liaison canalisée entre Anvers et le Rhin via la Hollande, qui permettrait un raccourcissement du trajet de l'ordre de 35 km et ramènerait le nombre d'écluses de trois à deux. En échange, les Hollandais nous demandaient une compensation en eau douce pour rétablir un équilibre naturel chez eux. Encore fallait-il savoir où l'on trouverait cette compensation en eau douce. La réponse était dans un débit accru et garanti de la Meuse en période d'étiage. Le bassin mosan fournissait déjà plus de 75% des eaux industrielles à cette époque.

Dès 1964, en Belgique, Jos De Saeger, le ministre alors national des Travaux publics, proposait la création, dans l'Ardenne, de réserves immenses d'eau (près d'un milliard de mètres cubes !) pour soutenir les débits d'étiage de la Meuse à hauteur de l'écluse de Monsin. Le premier projet de barrage sur la Semois provoqua un tollé général, car il impliquait la destruction de plusieurs villages. Il fut abandonné au profit d'autres projets sur la Lesse : "Lesse I" en 1964 devait fournir 130 millions de m³ et le barrage devait être construit à la hauteur du confluent de l'Almache près du moulin de Daverdisse. Un plus modeste "Lesse II" fut proposé en 1966. L'ouvrage, situé près de Daverdisse aurait une hauteur de 70 mètres et une retenue de 100 à 130 millions de m³. La superficie occupée par le lac s'étendrait sur 570 hectares. La construction coûterait 500 millions. Les 96 habitants de Lesse devaient abandonner leurs 26 maisons. Et enfin, "Lesse III" sortit des cartons en 1971. Il aurait une capacité de 181 millions de m³; le barrage étant construit à hauteur du pont de Neupont, avec un lac de 684 hectares. Le « barrage-poids » aurait une longueur de 820 m et une hauteur de 72 m, pour un volume de 93 000 m³ de béton. Il ne résistera pas non plus à l'opposition des défenseurs du patrimoine naturel, lesquels par ailleurs furent bien impuissants, quelques années plus tard, face aux bouleversements beaucoup plus considérables du paysage engendrés par la construction de l'autoroute E411 à quelques kilomètres de là. On renonça donc définitivement à ce type d'entreprise hydraulique... juste avant le premier choc pétrolier (1973), puis la régionalisation des compétences des travaux publics.

¹ En 1917, signalons l'établissement d'un barrage sur la Lesse près des *Wezelvaux* par un certain Tournay, en vue de fournir de l'éclairage électrique dans plusieurs communes. La centrale a été démolie en 2009.

En 1964 - Lesse I à hauteur du confluent de l'Almache

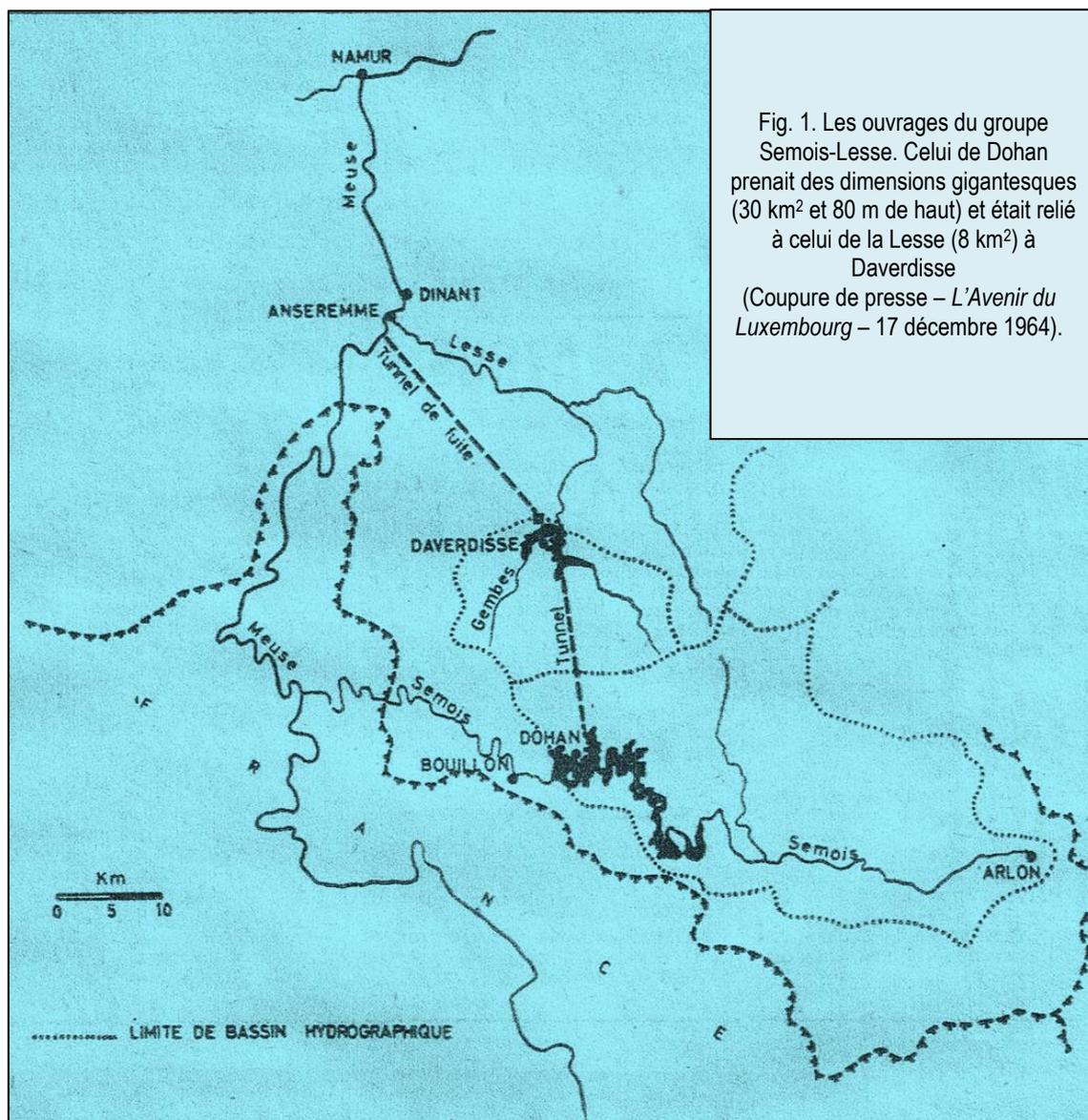


Fig. 1. Dans le premier projet, un réservoir de plus d'un milliard de m³ devait permettre de renflouer le débit de la Meuse. « Les deux ouvrages interconnectés permettraient la constitution d'une réserve de 1 162 milliards de m³ (sic) qu'il faudrait deux ans pour remplir. Un tunnel partant de Daverdisse – où une centrale électrique fonctionnerait – conduirait l'eau dans la Meuse à Anseremme. La longueur totale des deux tunnels prévus serait de 48 km. » (Coupure de presse – *L'Avenir du Luxembourg* – 17 décembre 1964).

Le problème de l'eau en Belgique

« Pour pallier le manque d'eau, le pays devait se constituer des réserves en période d'abondance. Les bassins des affluents de la Meuse se prêtaient bien à la réalisation de réserves, destinées à soutenir les débits d'étiage et à fournir de l'eau potable. Les principaux sites à retenir pour les grands barrages-réservoirs étaient les suivants : les deux Ourthe, la Semois, la Lesse, la Hoëgne et l'Aisne (capacité variant, selon le cas, de 100 à 300 millions de m³ par réservoir, soit : 250 millions de m³ pour le barrage des deux Ourthe ; 350 millions pour la Semois ; 100 millions pour la Lesse et 300 millions pour l'Aisne. De plus, le barrage de la Gileppe serait surhaussé, doublant ainsi sa capacité. Un barrage devrait être construit sur l'Eau d'Heure, affluent de la Sambre, en vue de maintenir un débit suffisant en période d'étiage. De plus petites réserves (de l'ordre du million de m³), constituées à frais réduits, permettraient également de faire face à des difficultés locales d'alimentation en eau. »

(Coupure de presse – *L'Avenir du Luxembourg* – avril 1964.)

Le mur de retenue de Lesse I se situait un peu en aval du confluent de la Lesse et de l'Almache (entre l'hôtel du Moulin de Daverdisse et *Mohimont*). Le lac noyait une partie du village de Daverdisse et tout le village de Lesse (une trentaine de maisons), le plan d'eau se situant à la cote 300. Pour la première fois en Belgique, un village aurait été sacrifié et reconstruit sur les hauteurs près de Redu. Cette commune et les villages d'alentours étaient en état d'alerte. Aucune étude, ni géologique, ni environnementale, n'avait été diligentée. En janvier et février 1965, la presse relayait les avis divergents et les protestations des conseils communaux concernés, notamment celui de Redu en sa séance du Conseil du 29 janvier. Les opposants se mobilisaient pour combattre ce projet lors d'une réunion tenue à Daverdisse à l'initiative du bourgmestre Albert Daron. La région de la Haute-Lesse s'est constituée en une association, « Le Comité de défense de la Lesse ». La Fédération touristique du Luxembourg protesta elle-aussi : « Contrairement à ce qui est avancé par le rapport Valcke et le Conseil Économique Wallon, les barrages en question anéantiraient le tourisme luxembourgeois dans cette région. »

En 1966 - Lesse II à hauteur de Daverdisse

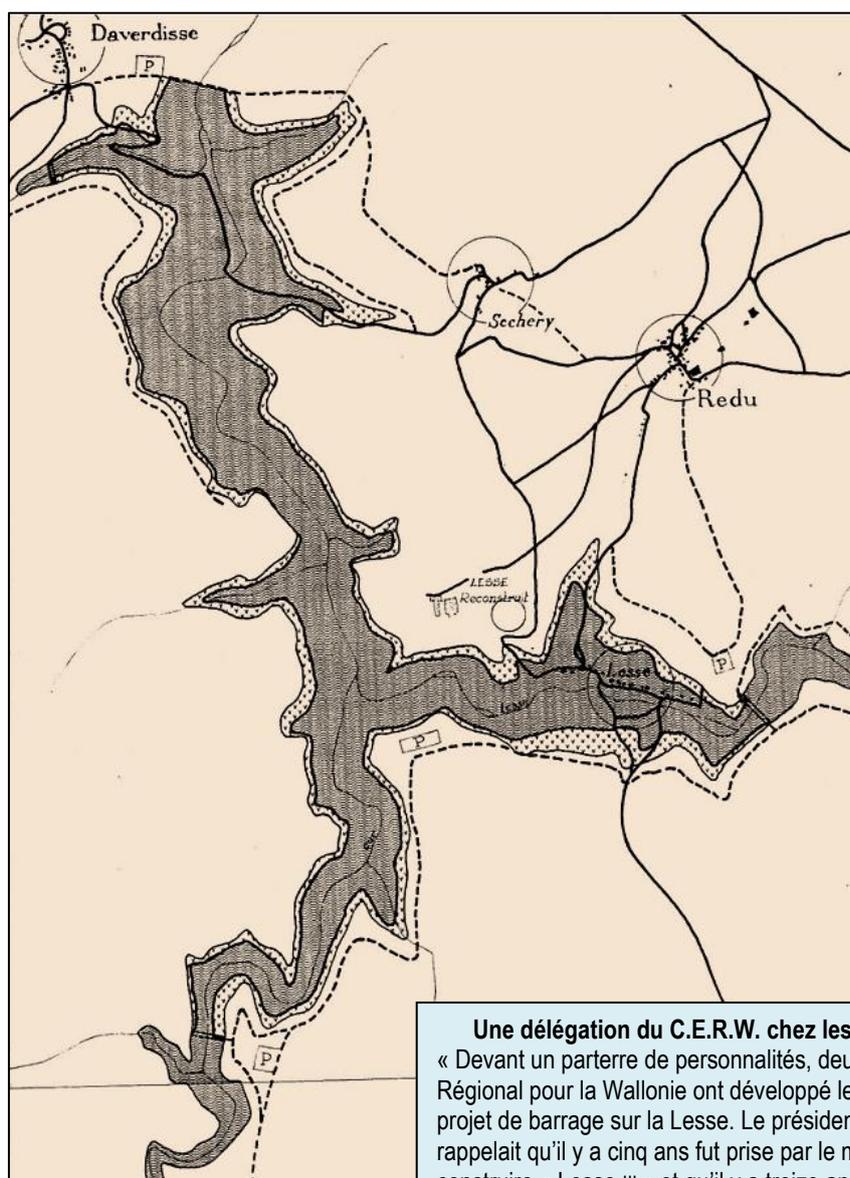


Fig. 2. Dans l'avant-projet de Lesse II, le barrage de Daverdisse devait être édifié au lieu-dit « *Faliseul* », à environ un kilomètre et demi en amont du confluent de la Lesse et de l'Almache. À cet endroit, la vallée a une largeur d'environ 350 mètres. La cote 300 étant conservée, l'ouvrage aurait une hauteur de 70 mètres et une retenue de 100 à 130 millions de m³. La superficie occupée par le lac s'étendrait sur 570 hectares. La construction coûterait 500 millions (100 dans un article du 21 octobre !). Les 96 habitants de Lesse devaient abandonner leurs 26 maisons. Par contre, *Mohimont* et l'hôtel du Moulin de Daverdisse, tenu par M. Lemaire étaient sauvés. NDLR : Le nombre de maisons cité ne correspond pas à d'autres informations.

Une délégation du C.E.R.W. chez les Naturalistes de la Haute-Lesse
 « Devant un parterre de personnalités, deux délégués du Conseil Économique Régional pour la Wallonie ont développé leurs arguments pour maintenir le projet de barrage sur la Lesse. Le président des Naturalistes, Pierre Limbourg, rappelait qu'il y a cinq ans fut prise par le ministre De Saeger la décision de construire « Lesse III » et qu'il y a treize ans qu'on parle de barrages dans la région. Notre association, dit-il en substance, s'oppose à la réalisation de tel projet qui anéantirait une partie de notre belle région et dont la nécessité est loin d'être évidente [...]. » (Coupure de presse – *Le Soir* – 10 et 11 avril 1973).

En 1970 - Lesse III : à hauteur du pont de Neupont

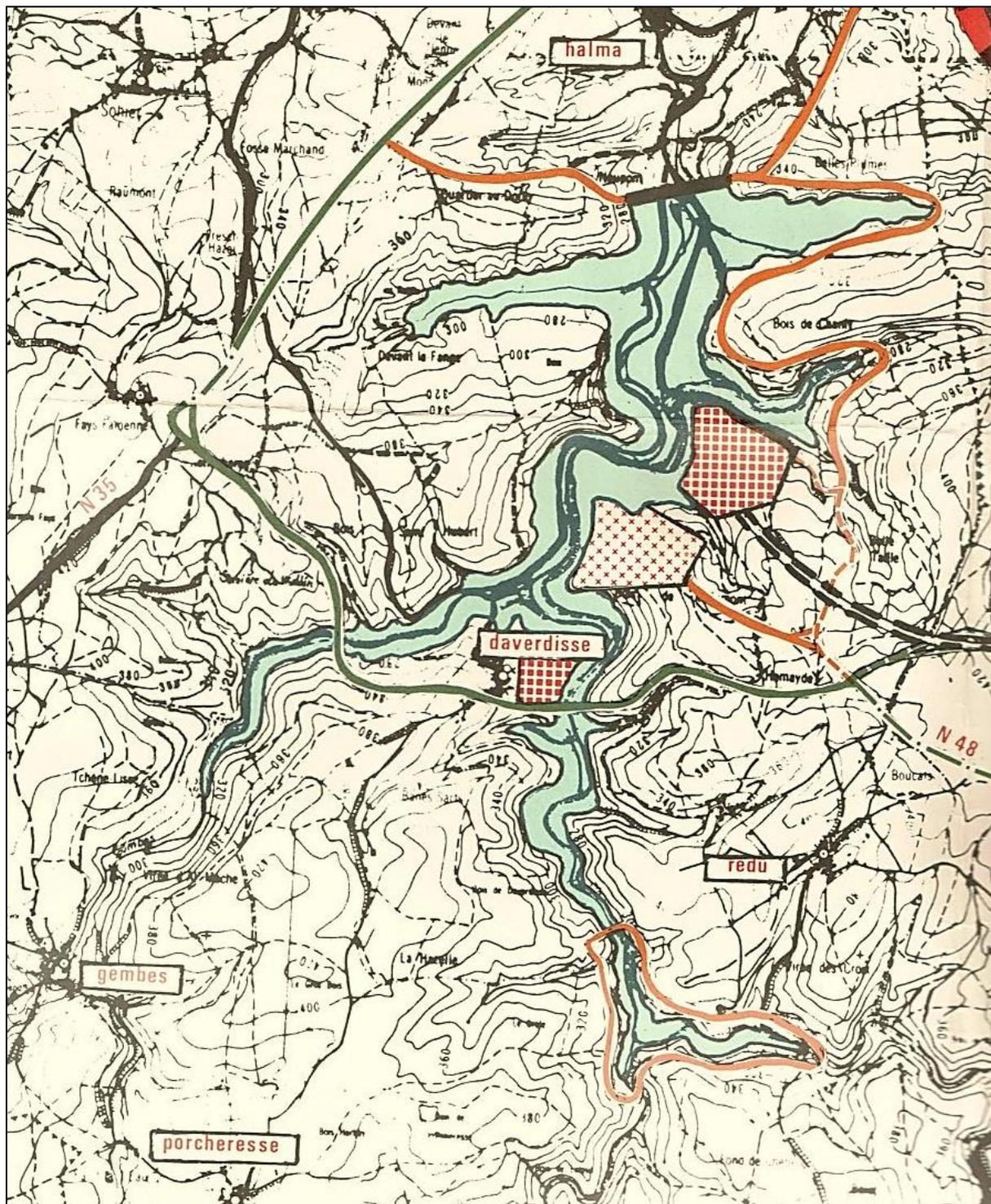


Fig. 3. Pour le projet de Lesse III, un dossier avec cartographie a été rendu public (quatre cartes). La population était enfin informée concrètement sur les aspects techniques du barrage, les zones d'implantation et les aménagements des sites touristiques ainsi que les axes nouveaux de circulation.

Un article plus détaillé reprenant l'historique de cette problématique des barrages a été publié par Jean-Claude LEBRUN dans la revue du cercle d'histoire de Libin « Les barrages hydrauliques sur la Lesse », *Aux Sources de la Lesse*, revue n° 17, Libin, 2021, pp. 41-62 et dans les *Cahiers de l'Académie luxembourgeoise*, n° 32/2020, pp. 47-56.

Journée ornithologique à Bourgoyen – Ossemeersen (Gent)

Dimanche 3 avril

Guide : Thierry MANIQUET – Rapport et photos : Thibault VOGLAIRE

Le lieu de la sortie

La réserve naturelle municipale de Bourgoyen-Ossemeersen, d'une superficie de plus de 220 hectares, se trouve en bordure de la ville. Cette superbe et vaste étendue de prairies humides (meersen) est une réserve naturelle précieuse où de nombreuses espèces d'oiseaux viennent hiverner en provenance des régions septentrionales de l'Europe, et d'autres viennent nidifier chaque printemps/été.

Ces terrains étaient initialement la propriété des Comtes de Flandre, puis des Ducs de Bourgogne qui en francisèrent le nom dont l'origine (Bergoye) provient des mots « berg » (hauteur sablonneuse) oie (prairie inondable). La ville de Gent acquit ensuite progressivement ces terres, qui furent classées comme « paysage protégé » en 1978.



La balade



Nous arrivons sur les lieux par un temps lumineux, mais froid (quelques degrés au-dessus de zéro).

Nous sommes accueillis par un chant de **pouillot fitis**, un migrateur qui vient d'arriver en provenance d'Afrique australe. Un peu plus loin, son « cousin » le **pouillot véloce** nous fait entendre son célèbre « tchiff-tchaff » qui sert à le désigner en anglais et en néerlandais. En français, son qualificatif de « véloce » fait référence à son retour précoce de migration ; mais il ne revient « que » du bassin méditerranéen, ce qui relativise son exploit.

Un autre migrateur se signale par son chant flûté : la **fauvette à tête noire**, dont le guide nous signale un changement de comportement migratoire ces dernières années : certains individus, plutôt que de se diriger vers le Sud, s'orientent vers la Grande Bretagne pour y passer l'hiver. C'est probablement une conséquence des changements climatiques, mais aussi de la généralisation du nourrissage hivernal des oiseaux dans les jardins anglais.

S'ensuivent des observations assez communes d'oiseaux sédentaires fort répandus : **troglodyte mignon**, **mésanges noire**, **charbonnière**, **nonnette**, **à longue queue** (maintenant appelée **orite à longue queue**), **pigeon ramier**, **rouge-gorge**, **pie bavarde**, **corneille noire** et **choucas des tours**.

Les premières zones humides nous révèlent d'abord les habituels **foulque macroule**, **gallinule poule d'eau** et **canard colvert**. C'est l'occasion pour notre guide d'attirer notre attention sur le « miroir » des canards. Il s'agit de plumes colorées située sur la partie postérieure du dessus de l'aile, à proximité des flancs (rémiges tertiaires) qui restent souvent visibles quand l'aile est repliée ; ces miroirs ont pour fonction d'aider le jeune caneton à reconnaître les canards de son espèce, et particulièrement le mâle, qui n'est pas présent au moment de sa sortie de l'œuf. Mais ce sont aussi de précieux indices dans l'identification des canards par les ornithologues, particulièrement lorsqu'il s'agit de femelles au plumage plus terne et nettement moins typé. Chez les colverts, le miroir est bleu foncé.

Les **bernaches du Canada** sont aussi bien présentes. Cette espèce invasive est arrivée dans les années septante et est en expansion depuis lors, ce qui entraîne une forte pression sur son milieu : destruction de biotopes et indirectement des autres espèces qui en sont dépendantes. Un programme de limitation des naissances (destruction des oeufs), voire même d'euthanasie a été mené au début des années 2000 pour ramener sa présence à des proportions raisonnables pour le reste de la biocénose. Un groupe de **bernaches nonnettes**, autre espèce de bernache, hivernante dans nos régions, est repérée au loin. Quelques **oies cendrées** et cygnes tuberculés sont présents également, ainsi que des oies à tête barrée, autre espèce exotique qui s'est adaptée à nos milieux naturels, mais sans se développer de façon invasive. Un peu plus loin, nous observons une **spatule blanche** en plumage nuptial, fort occupée à faire sa toilette, et un **héron cendré**, immobile en guettant sa proie. Nous captions aussi le cri du **râle d'eau**.

Nous identifions ensuite quelques canards de surface moins courants (les canards de surface sont ceux qui basculent la tête et l'avant du corps dans l'eau pour chercher leur nourriture, contrairement aux canards plongeurs qui, eux, disparaissent complètement sous l'eau) :

- le **canard siffleur**, présent en nombre, qui nous vient du Nord pour hiverner dans nos régions. Le mâle se caractérise par une tête brun chaud surmontée d'une raie jaune pâle. C'est principalement un herbivore que l'on rencontre souvent dans les prairies humides de Flandre en hiver. Certains individus semblent toutefois se maintenir dans nos régions assez tard dans la saison.
- Le **canard souchet** (la mâle a la tête vert foncé, la poitrine blanche et les flancs roux) qui se reconnaît assez facilement à son bec noir long et large (en spatule). La réserve de Bourgoyen héberge plus d'un pourcent de la population européenne du Nord-Ouest en hivernage, ce qui pourrait permettre un classement de celle-ci en site « Ramsar » (zone humide d'importance internationale) du nom de la convention internationale datant des années septante et qui protège les zones humides.
- Le **canard chipeau**, au plumage élégant mais discret, se reconnaît notamment à son miroir blanc et à son bec noir (mâle) ou noir à bords jaune-orange (femelle).
- Le **canard pilelet** dont le mâle se reconnaît facilement à sa longue queue pointue, à son miroir jaune et à sa tête brune dont l'arrière est parcouru par un « virgule » blanche, prolongeant la poitrine de la même couleur. Ceci est l'occasion de rappeler que les plumages très colorés des canards mâles sont caractéristiques de la période nuptiale (hiver et début du printemps). A la fin du printemps/début de l'été, les canards muent (on dit qu'ils sont en éclipse) et perdent même temporairement la capacité de voler.



Canard pilelet →

- A ce moment, leur plumage devient terne et mimétique, comme celui des femelles, ce qui leur permet de passer inaperçus aux yeux des prédateurs.

Sarcelle d'hiver →

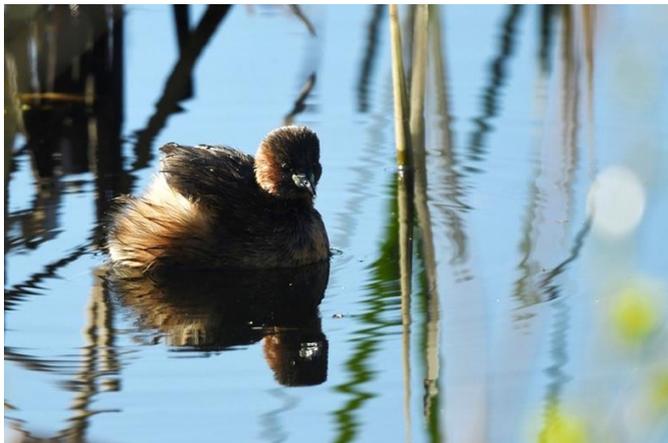
- La **sarcelle d'hiver**, le plus petit des canards de surface, se reconnaît à son miroir vert. Le mâle (nuptial) présente un plumage magnifique : tête marron et bleu-vert, corps gris moucheté, tache jaune à l'arrière du corps.



- La **sarcelle d'été**, un peu plus grande, passe l'hiver en Afrique et ne nous revient qu'en mars. Elle est plutôt rare et discrète et se reconnaît surtout à son miroir sombre et à son large sourcil blanc (mâle). Une belle observation donc.
- Enfin, nous observons quelques **tadornes de Bélon**.

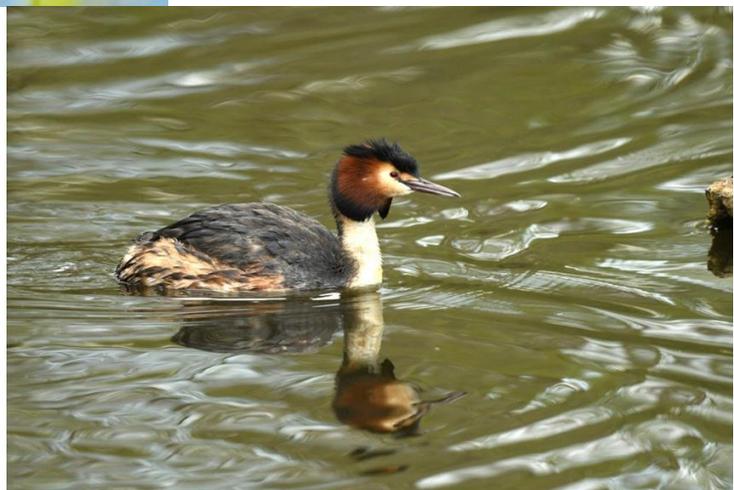
Passons maintenant aux canards plongeurs dont nous observons deux représentants : le **fuligule morillon**, reconnaissable à sa huppe et à son œil jaune et le **fuligule milouin** dont le mâle arbore un œil rouge.

De la famille des podicipédidés, nous repérons le **grèbe castagneux** et le **grèbe huppé**.



← Grèbe castagneux

Grèbe huppé →



Parmi les limicoles, nous identifions le **combattant varié** dans sa livrée internuptiale, ainsi que le **pluvier petit gravelot**, la très discrète **bécassine des marais**, l'élégante **barge à queue noire** et un **courlis cendré**. Le **vanneau huppé** est aussi bien présent, agrémentant ses apparitions de ses premiers vols de parade nuptiale. Il s'agit d'une espèce en diminution : souffrant de la raréfaction des zones humides, l'espèce se rabat vers les labours des champs cultivés. Mais il s'agit d'un milieu « puits » car la désynchronisation de son cycle de reproduction et de celui des cultures entraîne de nombreux échecs de reproduction, ce qui menace à terme la taille des populations. Du côté des laridés, nous repérons la **mouette rieuse** et le **goéland brun**.

Notre arrivée dans une hutte d'observation est saluée par la vue d'un **bruant des roseaux** tout proche, occupé à dévorer les graines contenues dans les massettes des roseaux. Nous retrouverons plusieurs de ses congénères en bordure du grand étang un peu plus tard, avant de sursauter à l'émission des chants d'au moins trois **bouscarles de Cetti** (que nous n'avons naturellement pas vues, mais ce n'est pas une surprise...).

Bruant des roseaux →



La hutte nous donne aussi une vue imprenable sur des **grands cormorans** en train de nicher en colonie dans un arbre mort. Il est décidément fort loin le temps où on ne rencontrait cette espèce que sur les côtes maritimes.



Grands cormorans

Au décours de notre promenade, nous entendons deux **pics**, l'**épeiche** et le **pic vert**, et nous admirons un **pigeon colombin**. Et pour clore cette belle série d'observations enrichies des explications passionnantes de notre guide du jour, signalons encore le spectacle de deux orites à longue queue occupées à garnir leur nid, d'une **buse variable** jouant avec les ascendants thermiques et la rencontre avec un grimpeur des jardins.

Le dernier verre de l'amitié dans la buvette de Natuurpunt est l'occasion de saluer la réussite de ce beau voyage de noces de Damien et Véronique, partagé avec quelques naturalistes-ornithologues pour qui les parades (ou faut-il écrire « balades »?) nuptiales n'ont plus aucun secret !

Matinée ornithologique – Départ du CRIE du Fourneau St-Michel

Samedi 9 avril

Marie LECOMTE

La météo exécrable de la veille laissait envisager le pire. Finalement, nous avons bénéficié d'un temps sec mais venteux.

Marie rappelle que la Masblette était utilisée autrefois pour faire fonctionner les forges du fourneau St-Michel. L'abbé Nicolas Spirlet y exploitait le minerai de fer. Son entreprise n'aura pas le succès escompté.

Vu les niveaux d'eau de la rivière, il y a de fortes chances que la bergeronnette des ruisseaux soit partie explorer des eaux moins tumultueuses. Nous nous dirigeons vers l'étang du CRIE en espérant l'apercevoir. Génial, elle se laisse admirer dans la longue-vue, sur les pierres bordant l'étang. La grive musicienne assure l'ambiance musicale avec sa ritournelle. Un couple de canards colverts évolue calmement sur l'onde tandis que deux bergeronnettes grises hochent fièrement leur queue sur le toit du bâtiment jouxtant le parking.

Sur la berge du ruisseau de Waivery, nous découvrons un arbre mort. De nombreux copeaux gisent à ses pieds. Serait-ce l'œuvre du castor ? Ne vous y trompez pas, il s'agit du travail d'un pic noir !

Nous grimpons sur le versant forestier. Deux sittelles torchepot au sol cherchent de la nourriture. Nous trouvons quelques forges dans les écorces de chênes. Le chant du grimpeur des jardins retentit. Des pinsons des arbres sont aperçus. Le pic épeiche tambourine. Il est repéré dans un arbre mort.

Nous progressons dans le bois et reconnaissons le chant du pic épeichette au loin. Des grives draines et des grives litornes nous survolent. Le rougegorge familier et l'accenteur mouchet chantent dans les haies bordant la route, tout comme le verdier d'Europe : chuiiiii. Sophie nous interpelle, elle a repéré un chat... forestier² ! Sa queue annelée est caractéristique. Il se tapit dans l'herbe pour se faire discret, mais nous pouvons l'observer à loisir tandis qu'il traverse la prairie. Quel regard !



Chat forestier – Photo Sophie DRICOT

² Voir plus loin la note de Marc PAQUAY sur ce sujet.

Après cette émouvante rencontre, nous continuons à progresser vers Awenne. Les roitelets huppé et triple-bandeau chantent dans les douglas. Parvenus au terrain de foot, nous observons une femelle faucon crécerelle sur un fil électrique. Cris de grands corbeaux au loin. Quelques bergeronnettes grises dans les champs labourés. Le vent piquant souffle sur les crêtes. Les « planeurs » ne sont pas au rendez-vous... malgré une vue à 360 °. Un petit groupe de pies bavardes explorent un tas de fumier alors que l'alouette des champs s'élance à la conquête du ciel en chantant.

Nous continuons vers le lieu-dit « Les 3 Sorbiers ». Le tarier pâtre guette sur un fil de clôture. Un autour des palombes file vers la forêt. Et là ? Une hirondelle rustique ! Des grives mauvis en vol, avec des musiciennes.

Il est temps de reprendre la route vers la vallée. Un pouillot véloce peu farouche chante à tue-tête dans les genêts. Le troglodyte mignon lui aussi sait se faire entendre ! Nous scrutons attentivement le ciel mais n'aurons pas la chance d'apercevoir la cigogne noire, ni le balbuzard pêcheur... Seulement quelques buses variables évoluant dans les thermiques. Tix ! C'est le cri du gros-bec ! Un groupe est observé à la canopée des érables.

Le rougequeue noir est tout juste rentré de ses quartiers d'hiver. Il chante dans un pommier.

Nous voilà de retour au parking. Dany remarque que les oiseaux alentour alertent. Que se passe-t-il ? La raison de ces cris inhabituels est à trouver dans le ciel : un faucon pèlerin nous survole ! Waouw !

De quoi terminer la matinée en beauté ! Avec, en prime, un petit verre à l'estaminet Al Péle, que demander de plus ?

C'était une matinée très agréable et très conviviale. Merci à tous les participants pour leur bonne humeur et leur enthousiasme.

Note de Marc PAQUAY à propos du « chat sauvage » aperçu aujourd'hui

Pour la petite histoire, malheureusement, nos populations de Chats sauvages ont été fortement décimées à une époque (50-100 ans et encore avant sans doute) par le piégeage intensif qui voulait l'exterminer. Heureusement la situation change pour le moment et les Chats sauvages sont plus abondants; en Famenne, il n'est plus rare.

Au siècle passé, les populations étaient tombées à un niveau tellement bas que les Chats subsistants se sont reproduits avec des Chats domestiques retournés à l'état sauvage, chats qu'on appelle " Chats harets " Cette situation a provoqué des hybridations et on estime qu'il subsiste actuellement 10-20 % (??) de chats hybridés dans les populations de CS. Les spécialistes disent qu'on ne peut plus avoir de certitude quant à déterminer un vrai CS. Je ne suis pas très d'accord avec cette affirmation suite aux nombreux chats que j'ai examinés, mesurés, photographiés, allant jusqu'à les disséquer pour vérifier la longueur de l'intestin.

En bref, et d'après mon expérience, le chat que vous montrez en photo est, pour moi, un hybride parce qu'il montre des marques sombres (raies) beaucoup trop marquées sur les flancs (c'est un caractère de Chat domestique, alors que le vrai CS possède des marques indistinctes sur fond de pelage bcp plus fauve). Néanmoins, je peux me tromper car l'identification est devenue extrêmement difficile en ce qui concerne la détermination de la pureté de l'espèce vue "in natura". En effet, des tests d'identification ont été faits en soumettant des photos de chats certifiés par analyse génétique à des connaisseurs et il s'est avéré qu'ils se sont trompés à plusieurs reprises ... (information communiquée par Corentin ROUSSEAU)

Ceci n'enlève rien au fait que ce chat est apparu comme sauvage - et il l'est ! - mais est-il pur ou hybridé, c'est là toute la question ...

Oiseaux observés au cours de notre balade

	Vu	Entendu
Accenteur mouchet		
Alouette des champs		
Autour des palombes		
Bergeronnette des ruisseaux		
Bergeronnette grise		
Bernache du Canada		
Bruant jaune		
Buse variable		
Canard colvert		
Corneille noire		
Etourneau sansonnet		
Faucon crécerelle (femelle)		
Faucon pèlerin		
Geai des chênes		
Grand corbeau		
Grimpereau des jardins		
Grive draine		
Grive litorne		
Grive mauvis		
Grive musicienne		
Gros-bec casse-noyaux		
Hirondelle rustique		
Merle noir		
Mésange bleue		
Mésange charbonnière		
Mésange nonnette		
Moineau domestique		
Orite à longue-queue		
Pic épeiche		
Pic épeichette		
Pic noir		
Pigeon ramier		
Pinson des arbres		
Pipit farlouse		
Pouillot véloce		
Roitelet huppé		
Roitelet triple-bandeau		
Rougegorge familier		
Rougequeue noir		
Sittelle torchepot		
Tarier pâtre		
Troglodyte mignon		
Verdier d'Europe		

Les restaurations botaniques du projet LIFE Prairies bocagères

Thibaut GORET et Maïké DELLICOUR

Conférence-débat donnée par Thibaut GORET à Sohier, le 29 avril 2022

Article publié dans la revue **Forêt.Nature** n° 162 (janvier-février-mars 2022)

Résumé

Les prairies permanentes font partie des types d'habitat les plus riches en espèces. Or, moins de 10 % des prairies européennes ont encore un statut de conservation dit « favorable ». Aujourd'hui, le monde scientifique reconnaît qu'il est indispensable de restaurer certains habitats semi-naturels, en particulier les prairies. Cette option fut prise par les porteurs de différents projets LIFE cofinancés par la Commission européenne et en particulier le projet LIFE Prairies bocagères porté par Natagora, ONG de conservation de la nature.

Un outil proposant des mesures de restauration adaptées à chaque type de prairie européenne faisait cruellement défaut avant la mise en œuvre du projet. C'est pourquoi un arbre de décision basé sur les connaissances et la littérature a tout d'abord été développé afin de faciliter l'adoption des techniques de restauration les plus appropriées. Dans le cadre du LIFE Prairies bocagères, environ 200 ha de prairies maigres de fauche ont été restaurées botaniquement entre 2012 et 2020 en suivant la méthodologie du guide évoqué. Elle consistait à adapter la technique de restauration en fonction du contexte écologique local (niveau initial de dégradation, présence d'une banque de graines et d'une prairie adjacente bien préservée).

Alors que 71 % des prairies étaient initialement dans un état de conservation médiocre, 87 % de ces prairies sont maintenant dans un état de conservation bon ou moyen. Le nombre d'espèces a significativement augmenté avec le temps pour les trois techniques de restauration ; en moyenne, 2,4 espèces supplémentaires étaient trouvées chaque année dans chaque prairie. La similarité de la composition en espèces entre les restaurations et les prairies de référence a également augmenté significativement au fil du temps. Le projet LIFE Prairies bocagères a montré que la restauration des prairies peut être un franc succès à condition d'adapter la technique de restauration en fonction du contexte écologique local.

1. Des prairies en déclin à restaurer

Les milieux ouverts semi-naturels que sont les prairies permanentes proviennent des pratiques agro-pastorales pratiquées depuis des millénaires sous nos latitudes européennes. Les écosystèmes prairiaux en Europe et en Wallonie sont parmi les types de végétation les plus riches en espèces (dépassant parfois 60 espèces végétales par mètre carré (MERUNKOVÁ et al. 2012)). Or, moins de 10 % des prairies européennes ont encore un statut de conservation dit « favorable » au sens de l'article 1 de la directive Habitat. En Wallonie, seulement 5 % des prairies d'intérêt communautaire sont dans un statut de conservation favorable, tandis que 76 % sont dans un statut défavorable. Et en Wallonie toujours, entre 1955 et 2009, la surface des prairies permanentes a été réduite d'un tiers. Les causes majeures de ces disparitions de prairie, par ordre d'importance, sont l'urbanisation, le labour pour en faire des terres de culture et l'abandon des prairies les plus marginales (recolonisation naturelle ou plantation d'exotiques – épicéas en particulier). Quant aux surfaces de prairies restantes, elles ont été fortement intensifiées surtout à partir du milieu du siècle dernier en Wallonie, par l'utilisation d'engrais chimiques, la précocité et la fréquence des coupes (fauches successives) et les augmentations de charge en bétail. Outre la disparition des prairies riches en espèces, d'autres éléments du paysage ont également disparu : mares, haies et verger. La disparition des prairies riches en espèces liée à la disparition de ces éléments du paysage est une des causes majeures pour expliquer la disparition de beaucoup d'espèces animales liées à ces milieux (insectes, oiseaux, chauves-souris, batraciens...).

Aujourd'hui, le monde scientifique reconnaît qu'il est indispensable de conserver la nature, de protéger les écosystèmes et leur biodiversité. Il est également reconnu prioritaire de restaurer certains habitats semi-naturels, certaines communautés végétales, en particulier les prairies. Une majorité de scientifiques sont convaincus qu'il est nécessaire d'intervenir par des réintroductions ou des renforcements de communautés végétales dans un but de conservation de la nature. Cette option fut prise par les porteurs de différents projets LIFE actuellement en cours et cofinancés par la Commission européenne, et en particulier le projet LIFE Prairies bocagères³ porté par Natagora, ONG de conservation de la nature (GORET et al., 2020).

2. Les difficultés à surmonter

Lors de la restauration d'habitats, il n'est pas facile de décider des techniques à mettre en œuvre : les budgets sont souvent limités alors que la restauration est coûteuse, et il est souvent difficile de prévoir les trajectoires de rétablissement des espèces. Nous avons donc voulu améliorer le rapport coût-efficacité de nos stratégies de restauration. Pour les prairies telles que celles définies par l'Union européenne, il existe une multitude d'informations sur les résultats de précédentes restaurations suite à la réalisation de plusieurs projets ayant publié des notes techniques, des plans d'action et autres articles scientifiques. Cependant, ces informations sont très éparpillées ou fournissent parfois des indications approximatives sur l'habitat cible ou les conditions environnementales dans lesquelles la restauration a eu lieu. Il était donc parfois difficile de savoir si, dans nos cas particuliers, il était pertinent d'appliquer une technique recommandée dans d'autres contextes. Un outil proposant des mesures de restauration adaptées à chaque type de prairie européenne faisait cruellement défaut avant la mise en œuvre de notre projet. C'est pourquoi nous avons décidé de développer un arbre de décision basé sur les connaissances et la littérature afin de faciliter l'adoption des techniques de restauration les plus appropriées (GORET et al., 2021).

3. Une méthodologie réfléchie

Dans le cadre du projet LIFE Prairies bocagères, nous avons restauré botaniquement environ 200 ha de prairies maigres de fauche (*Arrhenatherion*) entre 2012 et 2020. Nous avons suivi la méthodologie du guide des restaurations de prairies évoqué ci-dessus.

La première étape a consisté à réaliser des relevés floristiques exhaustifs dans les prairies à restaurer. Ces inventaires ont permis d'identifier l'alliance phytosociologique des prairies (et vérifier si elles étaient déjà dans l'habitat ciblé : *Arrhenatherion*), puis de déterminer leur état de conservation, selon la méthodologie du DEMNA (Cahier d'Habitats), tenant compte de la présence et de l'abondance des espèces caractéristiques de l'habitat et indicatrices des prairies oligotrophes. Ces prairies à restaurer ont ainsi été classées en trois catégories : B (état de conservation moyen), C (mauvais état de conservation) et X (pas l'habitat ciblé : sol nu après déboisement ou prairie dégradée type *Cynosurion*). Les prairies en bon état de conservation sont classées en A et ne nécessitent pas de restauration.



Photo 1 : Prairie de fauche (état de conservation C) avant restauration – *Alopecuro-Arrhenatheretum* (photo Maïké DELLICOUR)

³ LIFE11NAT/BE/001059

Pour autant que le niveau de phosphore ne dépasse pas le seuil de 5 mg/100 g de sol sec et que les principales menaces de dégradation aient disparu (arrêt de la fertilisation, maîtrise de la gestion), nous pouvons résumer les techniques de restauration utilisées de la manière suivante :

- Si l'état de conservation de l'habitat est en C ou X et qu'il n'était pas en A ou B il y a moins de 5 ans (considéré comme la durée de vie moyenne de graines des espèces caractéristiques), alors nous avons procédé à du renforcement de populations par deux techniques de réensemencement (après avoir mis le sol à nu à 50 % quand il s'agissait de prairies) :
 - Semis de graines moissonnées provenant de prairies sources en bon état de conservation le plus proches possible de la prairie cible ;
 - Épandage de fourrage frais provenant de prairies sources en bon état de conservation le plus proches possible de la prairie cible.
- Si l'état de conservation de l'habitat est en B (ou qu'il était en A ou B il y a moins de 5 ans), nous avons considéré que la banque de graines des espèces caractéristiques de l'habitat était encore présente dans le sol et qu'il fallait favoriser leur germination et le développement des plantules. Pour ce faire, après arrêt total de fertilisation, la restauration a consisté en la réalisation de deux fauches par an : la première à partir du 15 juin et la deuxième en septembre. Ce régime de fauche permet non seulement d'exporter de l'azote (bien que cela prenne du temps – 10 à 15 ans), mais permet surtout que la couverture herbacée soit la plus rase possible au moment des germinations, à savoir entre avril et octobre. Un pâturage du regain peut aussi être réalisé entre août et octobre après la fauche de juin.

Dans un cas comme dans l'autre, la gestion post-restauration doit être adaptée et contrôlée pendant quelques années avant d'être réadaptée en gestion récurrente lorsque l'état de conservation s'est amélioré significativement. Ainsi, après les restaurations par ensemencement, il est essentiel d'effectuer deux à trois fauches par an l'année suivant les semis ou épandages de fourrage frais. Les années suivantes, on peut passer à deux fauches par an jusqu'au moment où la prairie passe en bon état de conservation, et peut dès lors être gérée par une unique fauche par an, en juillet (fauche tardive). Afin de favoriser l'entomofaune, il est essentiel, dans tous les cas, de maintenir des zones refuges suffisantes, au minimum 10 % de la surface. Nos restaurations par semis ont été réalisées au mois de septembre, qui est la meilleure période pour les germinations des graines d'espèces caractéristiques et pour favoriser le développement des plantules (on évite les sécheresses estivales que peuvent subir les semis de mai).

4. Des résultats probants

Afin de mesurer le succès du projet, nous avons créé une matrice de transition montrant l'évolution de l'état de conservation des zones restaurées (figure 1). Quarante-six pour cent de la surface restaurée a vu son état de conservation s'améliorer tout au long du projet. L'amélioration n'a pas toujours consisté en une augmentation d'un seul niveau de l'état de conservation : au cours de la période de monitoring de 6 ans, 34,2 % de la zone s'est améliorée de deux niveaux d'état de conservation et 9,2 % de trois niveaux. En revanche, certaines restaurations n'ont pas provoqué une amélioration de l'état de conservation. La principale raison est que la plupart de ces restaurations



Photo 2 : Exemple de prairie restaurée (photo Maïké DELLICOUR)

n'ont été effectuées qu'un ou deux ans avant le monitoring final et que le temps écoulé était donc trop court pour observer une amélioration. La seconde raison est que la banque de graines était probablement absente et que la restauration par un changement de régime de fauche n'a donc pas suffi à surmonter cette contrainte.

Alors que 71 % des prairies (115 ha) étaient initialement dans un état de conservation médiocre (C ou X), après restauration 87 % de ces prairies (142 ha) sont maintenant dans un état de conservation bon ou moyen (A ou B) (figure 2).

Figure 1. Matrice de transition, exprimée en pourcentage de surface restaurée, montrant l'évolution de l'état de conservation des prairies restaurées.

		État de conservation final				Total
		A	B	C	X	
État de conservation initial	B	19,8 %	9,2 %	/	/	29,0 %
	C	27,7 %	14,5 %	3,4 %	/	45,6 %
	X	9,2 %	6,5 %	7,3 %	1,7 %	24,7 %
	Bois	0,0 %	0,7 %	/	/	0,7 %
	Total	56,7 %	30,9 %	10,7 %	1,7 %	100,0 %



Figure 2. Évolution de l'état de conservation des prairies maigres de fauche restaurées. A = Très bon, B = Bon à moyen, C = mauvais à dégradé, X = hors habitat (en majorité du *Cynosurion*).

La richesse en espèces a significativement augmenté avec le temps pour les trois techniques de restauration (figure 3). Le nombre d'espèces gagnées par an est équivalent pour toutes les techniques ; en moyenne, 2,4 espèces supplémentaires ont été trouvées chaque année. Après six ans, la richesse moyenne en espèces après les restaurations par fauche et par semis a atteint celle des prairies de référence. Cela n'a pas été le cas pour le transfert de foin frais (33 espèces contre 47 espèces dans les prairies de référence). Cela s'explique par le fait que l'état initial des prairies – et donc la richesse et la composition des espèces – diffère selon les techniques de restauration. Les prairies restaurées par transfert de foin frais présentent une richesse en espèces initiale significativement plus faible que celles restaurées par fauche et semis (23 espèces contre 27 et 30 espèces pour le semis et la fauche respectivement). Ce résultat montre que le temps est un facteur important pour la restauration botanique des prairies. Dans le cas de la fauche, six ans ont été nécessaires pour observer un rétablissement de la richesse en espèces. Cinq ans ont été nécessaires pour le semis, et sept ans auraient probablement été nécessaires pour observer un rétablissement total de la richesse en espèces pour le transfert de foin frais.

L'effet de la restauration sur la composition de la communauté végétale a également été évalué. La similarité entre la composition en espèces des prairies restaurées et celle des prairies de référence a été calculée. Les résultats ont montré que cette similarité augmente de manière significative avec le temps pour les trois techniques de restauration ; en moyenne une augmentation de 2,4 % est observée chaque année (figure 4). De façon remarquable, il n'a fallu que deux ans pour que la similarité entre les prairies restaurées et les prairies de référence soit équivalente à la similarité observée entre les prairies de référence. Ce résultat indique un succès de la restauration.

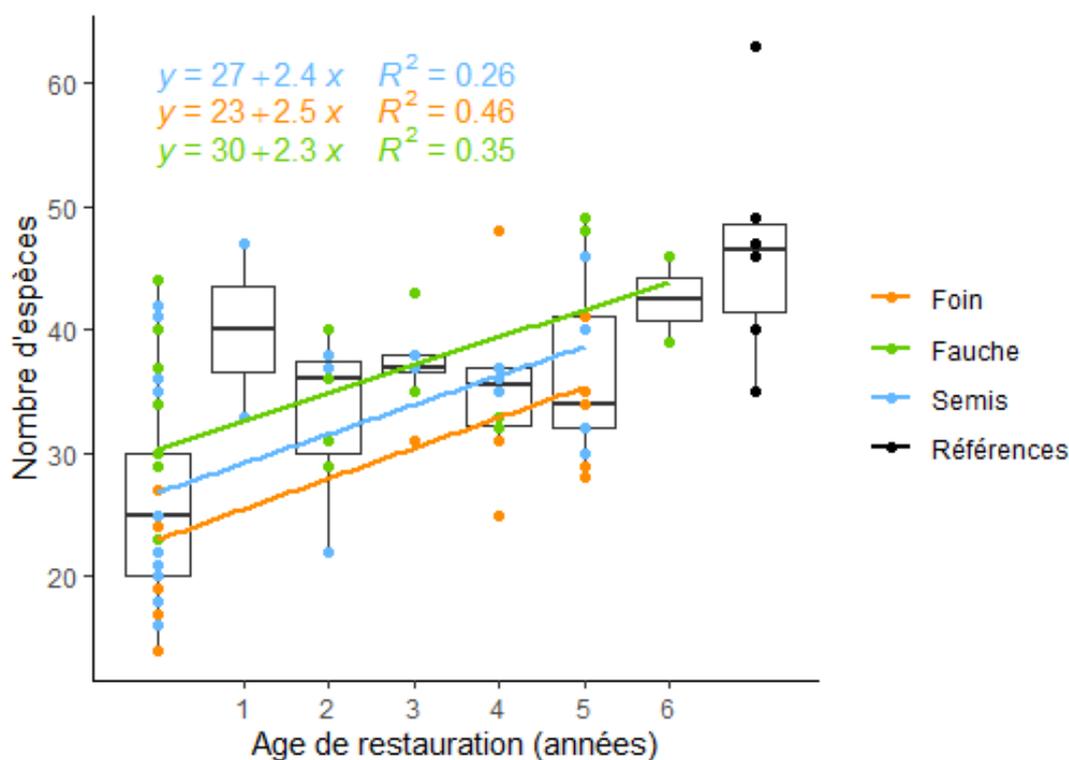


Figure 3. Évolution du nombre d'espèces observées en fonction des techniques de restauration. Le nombre d'espèces gagnées par an est équivalent pour toutes les techniques.

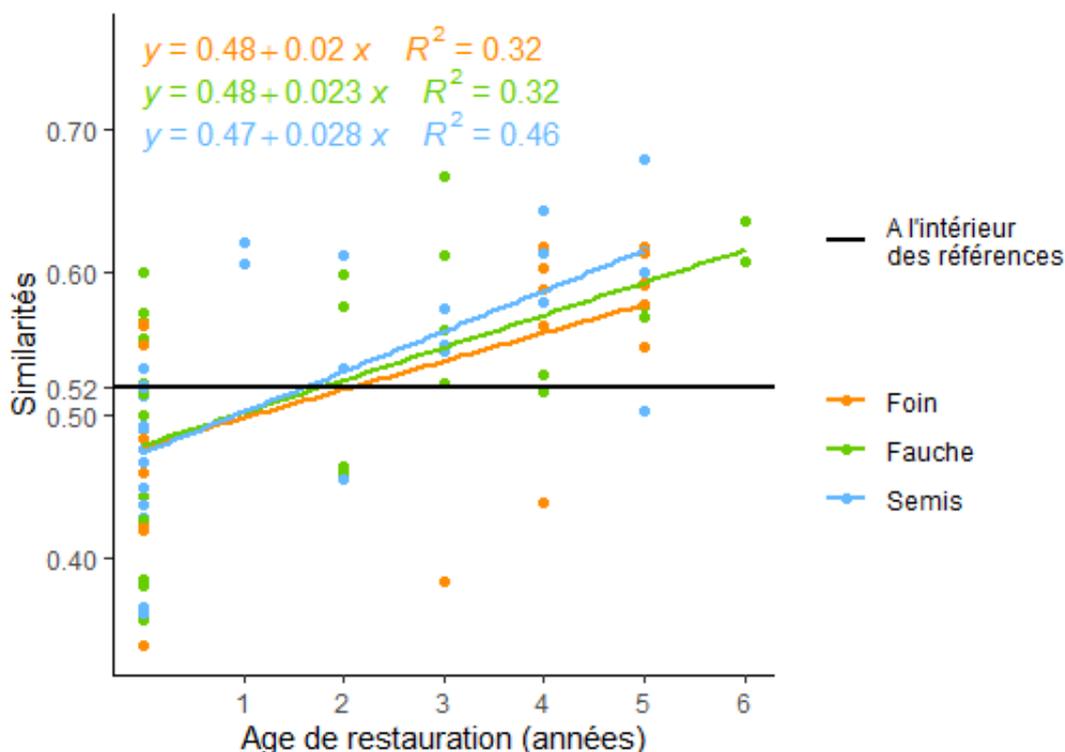


Figure 4. Évolution de la similarité de composition en espèces observée entre les prairies restaurées et les prairies de référence en fonction des techniques de restauration. Il n'a fallu que deux ans pour que la similarité entre les prairies restaurées et les prairies de référence soit équivalente à la similarité observée entre les prairies de référence.

5. Ce qui a fonctionné

Suivant l'arbre de décision que nous avons élaboré au début du projet, nous avons privilégié la restauration par fauche pour les prairies moins dégradées, et le renforcement actif des populations (semis ou épandage de foin frais) pour les prairies très dégradées. Ainsi, les prairies restaurées par transfert de foin frais, ayant un nombre d'espèces initial plus faible, mettront plus de temps à atteindre la richesse spécifique cible. Toutes les techniques ont permis de restaurer avec succès la composition en espèces végétales. Ces résultats démontrent qu'il est pertinent d'adapter la technique de restauration en fonction de l'état de dégradation initial.

Les résultats de ce projet mettent en évidence l'efficacité de la préparation du sol et du transfert de matériel végétal (fourrage frais ou graines) dans des sites plus dégradés. Le succès de la restauration par fauche atteste de l'efficacité de la gestion comme moyen de restaurer des prairies légèrement dégradées dont les espèces cibles sont potentiellement toujours présentes dans la banque de graines. Dans les paysages faiblement altérés où les sources de graines sont toujours disponibles, l'arrêt des perturbations seul (arrêt de la fertilisation, maîtrise de la gestion) est un bon moyen de revenir à des prairies diversifiées et d'atteindre les objectifs de restauration (RUPRECHT, 2006). Reporter la fauche du printemps à l'été est une mesure efficace pour promouvoir la diversité des plantes et des invertébrés dans les prairies européennes (HUMBERT et al., 2012). De même, une fréquence de défoliation deux fois par an s'est avérée utile pour améliorer la richesse en plantes et en insectes (UCHIDA & USHIMARU, 2014). Avant toute restauration, les praticiens doivent prendre connaissance des conditions écologiques locales afin de décider quel type d'action de restauration a le plus de chances de réussir (PRACH et al., 2020 ; GORET et al., 2021). La restauration par changement du régime de fauche devrait être privilégiée dans les sites faiblement altérés, sujets à un stress environnemental faible, ayant une productivité intermédiaire et situés dans des paysages plus naturels et bien préservés (PRACH et al., 2020). Les facteurs financiers et pratiques doivent également être pris en compte. La fauche nécessite des coûts moins élevés que le transfert de matériel végétal, tandis que l'épandage de foin frais impose des contraintes organisationnelles. Le foin frais doit être transféré immédiatement sur le site récepteur après la coupe, car le stockage provoque une fermentation rapide du fourrage et compromettrait la viabilité des graines (BLAKESLEY & BUCKLEY, 2016). Le volume important de foin frais à transférer nécessite une proximité entre les sites donneurs et récepteurs. Mais par rapport au

semis, l'épandage de foin prend moins de temps, ne nécessite que des machines habituelles (BLAKESLEY & BUCKLEY, 2016) et produit un rendement de récolte des graines plus élevé (SCOTTON & ŠEVČÍKOVÁ, 2017). L'épandage de foin peut également favoriser les germinations en conférant aux graines une certaine protection (LOYDI et al., 2013).

En conclusion, le projet LIFE Prairies bocagères, véritable exemple de « success story », a montré que la restauration des prairies peut être un franc succès à condition d'adapter la technique de restauration en fonction du contexte écologique local (niveau initial de dégradation, présence d'une banque de graines et d'une prairie adjacente bien préservée) et de facteurs financiers et pratiques. Les décisions relatives au processus de restauration peuvent être difficiles compte tenu des multiples facteurs à considérer. A cette fin, la clé dichotomique récemment publiée, qui a été utilisée dans ce projet de restauration, devrait aider les praticiens à faire les bons choix pour obtenir une restauration réussie (GORET et al., 2021).

Bibliographie

- BLAKESLEY D., BUCKLEY P. (2016). Grassland Restoration and Management. Pelagic Publishing Ltd, Exeter, UK, 298 p.
- DELESCAILLE L.-M., WIBAIL L., CLAESSENS H., DUFRÉNE M., MAHY G., PEETERS A., SÉRUSIAUX E. (éditeurs) (2021). Les Habitats d'Intérêt Communautaire de Wallonie. DEMNA, SPW ARNE, Série Faune-Flore-Habitat n° 10, Gembloux, 1011 p.
- DELLICOUR M. (2020). Évaluation du succès de restauration de prairies maigres de fauche de l'Arrhenatherion elatioris réalisée dans le cadre du Projet LIFE Prairies bocagères en Fagne-Famenne. Travail de fin d'étude, Université de Liège, 95 p. #WEB
- GORET T., JANSSENS X., GODEFROID S. (2021). A decision-making tool for restoring lowland grasslands in Europe. Journal of Nature Conservation 63: 126046. #WEB
- GORET T., KINTS O., LIGHEZZOLO P., SEVRIN D., HUYSECOM J. (2020). The 'Bocage Meadows' LIFE project. Assessment of 8 years of actions in favor of the biodiversity of the meadows of Fagne-Famenne. Layman's report LIFE+11NAT/BE/001059, 20 p. #WEB
- HUMBERT J.-Y., PELLET J., BURI P., ARLETTAZ R. (2012). Does delaying the first mowing date benefit biodiversity in meadowland? Environmental Evidence 1 : 9. #WEB
- LOYDI A., ECKSTEIN R.L., OTTE A., DONATH T.W. (2013). Effects of litter on seedling establishment in natural and semi-natural grasslands: a meta-analysis. Journal of Ecology 101 : 454-464. #WEB
- MERUNKOVÁ K., PREISLEROVÁ Z., CHYTRÝ M. (2012). White Carpathian grasslands: can local ecological factors explain their extraordinary species richness? Preslia 84 : 311-325. #WEB
- PRACH K., ŠEBELÍKOVÁ L., ŘEHOUNKOVÁ K., MORAL R. DEL (2020). Possibilities and limitations of passive restoration of heavily disturbed sites. Landscape Research 45(2) : 247-253. #WEB
- RUPRECHT E. (2006). Successfully recovered grassland: a promising example from romanian old-fields. Restoration Ecology 14(3) : 473-480. #WEB
- SCOTTON M., ŠEVČÍKOVÁ M. (2017). Efficiency of mechanical seed harvesting for grassland restoration. Agriculture, Ecosystems and Environment 247 : 195-204.
- UCHIDA K., USHIMARU A. (2014). Biodiversity declines due to abandonment and intensification of agricultural lands: patterns and mechanisms. Ecological Monographs 84(4) : 637-658.

BOTANIQUE

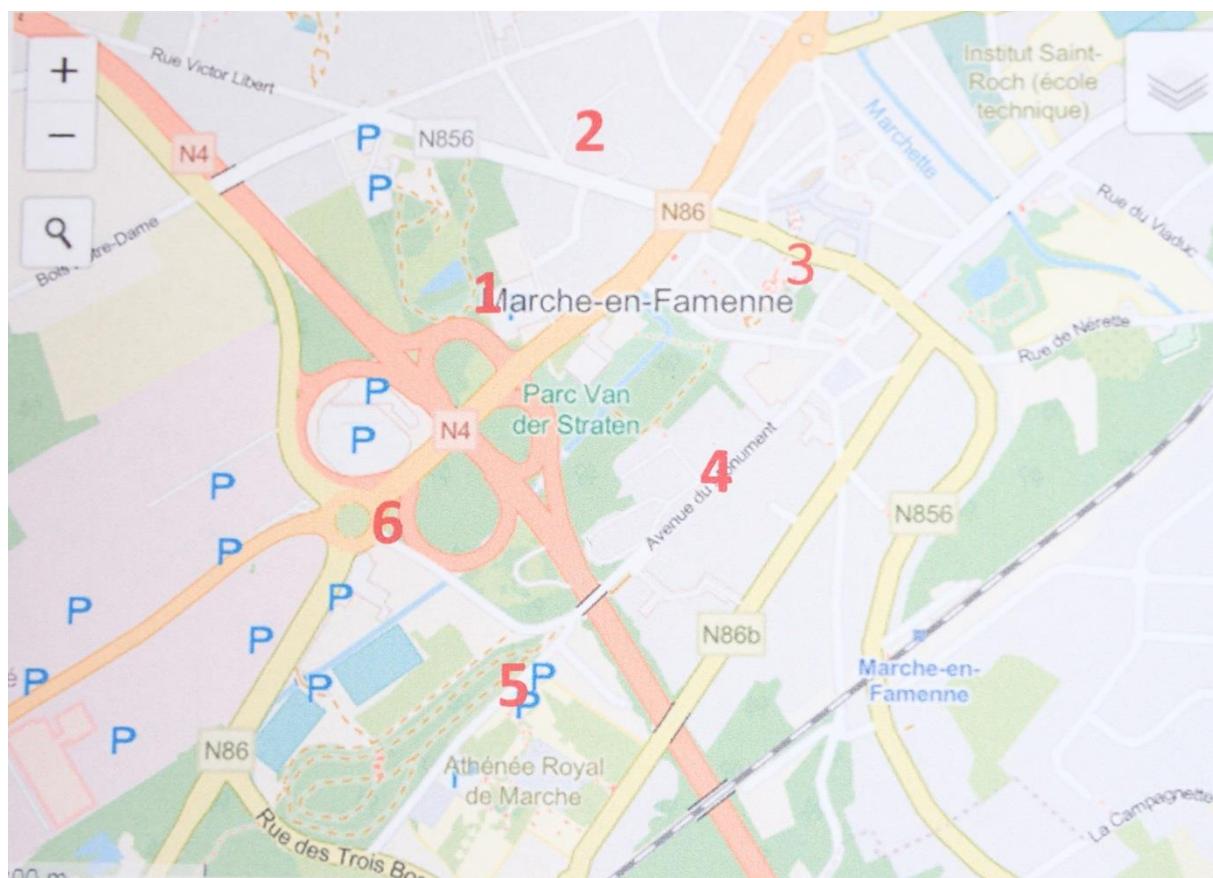
Sortie botanique dans les rues, parcs, friches et alentours de Marche-en-Famenne

Samedi 30 avril

Michel LOUVIAUX

Une bonne douzaine de naturalistes étaient présents à cette sortie qu'on pourrait qualifier d'hors des sentiers battus si ce n'était justement le contraire. Il s'agissait en effet d'arpenter les rues de la capitale de la Famenne pour se rendre compte de ce qui existe en biodiversité végétale en pleine ville. Nous avons visité le matin la ville en elle-même et nous nous sommes rendus l'après-midi sur le site naturel (et en partie érigé en réserve naturelle) du Fond des Vaulx déjà visité moult fois.

Nous démarrons notre périple urbain (voir carte) du parking d'un supermarché (Delhaize).



La pelouse tondu à ras et laissant du sol nu, située juste à côté de nos voitures, révèle un cortège floristique classique : le pâturin annuel (*Poa annua*), probablement une des plantes les plus répandues sur notre planète, la bourse à pasteur (*Capsella bursa-pastoris*), le plantain majeur (*Plantago major*) et la drave printanière (*Erophila verna* = *Draba verna*) qui nous oblige déjà à sortir notre loupe. En effet, trois sous-espèces existent en Belgique. L'abondance de poils bifides sur les feuilles et la forme allongée de la silicule nous indiquent que nous avons affaire à la plus commune des sous-espèces, la subsp. *verna*. A noter qu'outre le plantain majeur, nous verrons au cours de cette journée trois autres espèces du genre *Plantago*, dont *P. coronopus* sur le boulevard urbain.

Après cette première « mise en loupe », nous abordons le Parc des Pères Franciscains (zone 1 sur la carte). Ce vaste parc orienté vers le sud appartenait aux Franciscains qui avaient un collège pour les 6 années d'humanités. Cette école débuta en 1921 et se termina en 1983 (fusion-absorption avec une autre école marchoise, l'Institut

Saint Remacle). Les bâtiments et le parc ont été rachetés par la ville de Marche en 1988. Celle-ci cède ensuite le parc à la SWL (Société Wallonne du Logement) en 2015. La SWL dépose un projet de lotissement de 230 logements dans ce véritable poumon vert de la ville. Ce projet déclenche une vive opposition de la population et est pour l'instant refusé par la ville dans sa première mouture...

Dans la zone ouverte au début du bois, se trouve une « prairie » avec le brome stérile (*Bromus sterilis* = *Anisantha sterilis*), le vulpin des prés (*Alopecurus pratensis*), les renoncules acre (*Ranunculus acris*) et à tête d'or (*R. auricomus*). Aux abords d'une vaste pièce d'eau, aménagée jadis en piscine avec échelle de remontée et plongeur, nous revoyons une belle population de prêles des marais (*Equisetum palustre*). Elle avait été vue lors du périple ptéridologique de 2021 (voir les Barbouillons 317 janvier-mars 2022). Elle est accompagnée du grateron (*Galium aparine*) et de la laiche cuivrée (*Carex cuprina* = *C. otrubae*) en début de floraison.

Le long du sentier au bord de l'étang, outre le sureau noir (*Sambucus nigra*) et la symphorine (*Symphoricarpos albus*), un arbuste en fleurs résiste à nos efforts de détermination. Il s'agit de *Staphylea pinnata* (photo 1), le staphylier commun ou Faux Pistachier.

Photo 1 : *Staphylea pinnata* →

Le *Staphylea pinnata* appartient, qui l'eût cru, à la famille des Staphyléacées. Il est originaire d'Europe centrale et sud-orientale et du sud-ouest de l'Asie. Son indigénat est donc douteux. Il est, ici à Marche, manifestement planté. Ses feuilles imparipennées à 5 ou 7 folioles ressemblent un peu à celles du sureau noir. C'est un petit arbuste de 4 mètres environ de hauteur maximum utilisé pour la valeur ornementale de sa floraison. Il développe au printemps des panicules étagées de fleurs pendantes à 5 pétales blancs avec une nuance rosée. Ses fruits sont particulièrement remarquables : ce sont de petites vessies (une capsule membraneuse) bifides renfermant des graines à enveloppe très dure. L'intérieur vert pistache est comestible et peut se griller comme les véritables pistaches (*Pistacia vera*). Les graines peuvent produire une huile très fine qui ne rancit pas. Non décortiquées, ces graines très dures ont servi jadis à la confection de chapelets.



Nous remontons le sentier de cette forêt plantée mais revenant à l'état sauvage grâce au manque d'entretien.

Quelques ormes sont garnis de samares. Celles-ci ont la graine excentrée, située au bord de l'échancrure de l'aile où se trouvait le style. L'écorce est souvent subéreuse. Il s'agit donc de l'orme champêtre (*Ulmus minor*). Les horticulteurs ont sélectionné des plantes très subéreuses pour arriver à la variété *suberosa* qui a de très importantes crêtes liégeuses décoratives.

En haut du parc, nous empruntons l'avenue Victor Libert jusqu'au Palais de Justice (zone 2 sur la carte). La pelouse à côté du parking de ce bâtiment est une pelouse rase sur schiste, typique de la Famenne. Nous y voyons les espèces caractéristiques : le plantain moyen (*Plantago media*), le plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), la laiche printanière (*Carex caryophylla*), la luzule champêtre (*Luzula campestris*), la piloselle (*Hieracium pilosella* = *Pilosella officinarum*), la toute minuscule aphone des champs (*Aphanes arvensis*) et bien d'autres espèces (photo 2).

Une pelouse jouxtant le bâtiment nous réserve une belle surprise. Sur une petite surface d'une trentaine de m², une belle population de primevères officinales (*Primula veris*) et de cardamines des prés (*Cardamine pratensis*) est rehaussée par la présence de quelques individus à la couleur particulière (Photos 3 et 4). Il s'agit de *Primula veris* var *rubrofusca*. Nous avons déjà rencontré cette plante à Bure lors d'une sortie en 2017 (LOUVIAUX 2017).



Photo 2 : Les pelouses du Palais de Justice (Photo Patricia De Becker).



← Photo 3 : *Primula veris* var *rubrofuscus*, pelouse du Palais de justice de Marche.

↓ Photo 4 : détail de la corolle.



Plusieurs botanistes se sont évidemment penchés sur l'origine de cette variété ou forme (DILLEMAN 1966). Les grandes flores classiques françaises n'en font pas mention. Seule la « Flore Bleue » de Belgique note cette variété mais sans la nommer. Cette variété apparait pour la première fois en 1881 dans le prodrome de la Flore du Plateau central de M. LAMOTTE. Il suggère une origine hybride entre *Primula veris* et *P. elatior*. Cependant, nos propres observations de l'hybride entre ces deux espèces (LOUVIAUX 2021) ne montrent pas une coloration rouge-brune mais seulement une teinte jaune intermédiaire entre les deux plantes.

En 1885, A. FRANCHET dans la Flore du Loir-et-Cher se demande s'il ne s'agit pas d'un phénomène d'hybridité sans citer les espèces. En 1849, puis en 1893, DE BREBISSON et CORRIERE dans leurs Flores de Normandie indiquent que « *Primula officinalis* (= *P. veris*) dont la corolle jaune vif est rarement rougeâtre ». Ils en font la forme *purpurescens*. Transplantée (comme au jardin botanique de Rouen en 1948), cette plante conserve son caractère de coloration.

Il semble donc, vu son apparition au sein d'une population normale, et vu que seul le caractère coloration est modifié, tous les autres caractères morphologiques étant inchangés, que cette variété *rubrofusca* est bien issue d'une mutation et non d'une hybridation. A noter que ces belles pelouses disparaissaient dès le lundi suivant notre visite sous la lame de la tondeuse !

Après le Palais de Justice, nous nous dirigeons par les rues marchaises vers le parc de la « maison Jadot » (zone 3 sur la carte) où se trouve le MAF (Musée de la Famenne). Dans la cour du musée, le magnifique tulipier de Virginie n'existe plus (abattu pour cause de maladie). Il a été remplacé par un copalme d'Amérique (*Liquidambar styraciflua*).



Photo 5 : *Ribes odoratum*.

Dans ce parc, un arbuste planté attire notre attention par ses fleurs jaunes et très odorantes (Photo 5).

Il s'agit du groseillier doré (*Ribes odoratum* = *R. aureum*). Cet arbuste originaire des régions tempérées d'Amérique du Nord a tendance à se naturaliser. Il est d'ailleurs apparu spontanément dans le jardin d'un des participants à cette sortie. Le parc est en partie ceinturé par un vieux mur en pierres calcaires où on peut voir quelques saxicoles, la fausse capillaire

(*Asplenium trichomanes* subsp. *quadrialeans*), la ruine de Rome (*Cymbalaria muralis*) et la laitue des murailles (*Mycelis muralis*).

Nous nous dirigeons ensuite vers l'avenue du Monument (zone 4 sur la carte), en passant par une mini friche (une maison incendiée il y a 3 ans) de la place aux foires, colonisée par l'arbre à papillons (*Buddleja davidii*). Le long des pelouses communales de l'avenue du Monument un phénomène curieux s'est passé l'an dernier : à la faveur d'un retard de tonte des ouvriers communaux, sont apparus deux pieds de céphalanthères à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*) et un pied d'orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*). Un des pieds de céphalanthère, sur la pelouse en face de mon habitation a été protégé par moi-même et une banderole rouge-blanc liée à 4 piquets. Elle a échappé à la tonte mais pas les 2 autres, malgré mon alerte au service environnement de la ville. Cette année, j'ai réitéré ma demande qui a été entendue mais dont la réalisation est arrivée une semaine en retard (sauf pour celle protégée par moi-même). En effet les tondeuses sont passées avant l'installation de panneaux « fauche tardive » explicatifs visant à informer aussi bien le public que les tondeurs (Photo 6 et 7).

ACCOTEMENT EN FAUCHE TARDIVE – PRÉSENCE D'UNE ESPÈCE PROTÉGÉE

L'orchis bouc

Himantoglossum hircinum

Menacée d'extinction, est intégralement protégée



Mesures de conservation :

Protection et gestion conservatoire des pelouses sèches où l'espèce subsiste. Sensibilisation du public. Ces méthodes ont été mises en place conjointement entre le Département Nature et Forêts du SPW et l'administration communale marchoise, dans le respect de la Loi sur la conservation de la nature. Le statut de protection implique l'interdiction d'arrachage, de destruction intentionnelle, etc.



Description :

L'orchis bouc est une plante vivace à tubercules ovoïdes, très robuste, haute de 20 à 90cm (parfois plus), fleurissant de mai à juillet. Ses feuilles sont grandes et d'un vert grisâtre. Ses fleurs, grandes également, sont blanc verdâtre, striées et lavées de pourpre. Elles dégagent une odeur forte, désagréable. Plante mellifère, elle représente une grande plus-value pour la biodiversité.

Localisation :

A l'heure actuelle, la plante, très vulnérable, est en recul sur le territoire wallon, surtout dans la région de la Lesse et de la Lomme où elle est la plus présente. Elle a été repérée à Marche, début juin 2021, par M. Louviaux (naturaliste de la Commune). On peut la retrouver dans les pelouses (sèches), les clairières, sur des sols calcaires.



Photo 6 :
panneau
« fauche
tardive ».

Photo 7 : *Himantoglossum hircinum*,
ce qu'il en reste lors de notre sortie.



Nous visitons ensuite (zone 5 sur la carte) la pelouse sur schiste exposée quasi plein sud, en face des bâtiments de l'Athénée royal. En plus des plantes déjà notées en zone 2, il y a du thym serpolet (*Thymus pulegioides*), du poivre des murailles (*Sedum acre*), de la potentille printanière (*Potentilla tabernaemontani* = *P. verna*) et bien d'autres espèces.

Un dernier arrêt avant le pique-nique (zone 6) sur une pelouse schisteuse coincée entre le rond-point de la Pirire et une bretelle de la Nationale 4. Cette pelouse a été protégée suite à la découverte en mai 2020 (LOUVIAUX 2020) d'une belle station de sauge des prés (*Salvia pratensis*). Le statut de protection est cette fois arrivé à temps et nous voyons un grand nombre de plantes déjà en boutons (Photo 8).

Photo 8 : *Salvia pratensis* (photo Marie LECOMTE).

L'après-midi se déroule sur le site bien connu du Fond des Vaulx. Nous garons les voitures rue du Viaduc, en face de la « coupe géologique » marquant la transition entre les calcaires de la vallée du Fond des Vaulx et la plaine de Famenne. Cette coupe a malheureusement été amputée suite à un permis d'urbanisme accordé par la ville de Marche (GIOT & LEURQUIN 2016).

Outre la flore calcicole classique, notons quelques espèces patrimoniales du Fond des Vaulx. Dès avant l'entrée, 3 arbustes sur le talus du chemin de fer, en pleine floraison, le cerisier de Sainte-Lucie (*Prunus mahaleb*) (Photo 9). Nous n'irons pas revoir la doradille des sources (*Asplenium fontanum*) vue l'an passé lors du périple ptérydologique. Nous longeons ensuite le ruisseau à sec, au bord duquel pousse de l'ail des ours (*Allium ursinum*) et de



Photo 9 : *Prunus mahaleb*.

la dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*). Dans la partie alluvionnaire humide, trois groseilliers : le rouge, celui à maquereau et celui des Alpes. Ce dernier est considéré comme non indigène et seulement naturalisé comme le laurier des bois (*Daphne laureola*) que nous verrons également.



Une résurgence intermédiaire du ruisseau, « le Sourd'aiwe », est étonnamment rempli d'eau malgré la sécheresse du moment. C'est que les castors sont passés par là et ont réalisé un petit barrage qui maintient l'eau au profit par exemple de la mousse aquatique *Fontinalis antipyretica* (photo 10).

Photo 10 : *Fontinalis antipyretica* (Photo Marie LECOMTE).

Nous passons ensuite sous la partie récemment déboisée dans le cadre du projet life hélianthème, devenue réserve naturelle, et revenons aux voitures par le chemin principal.

Remerciements

Un tout grand merci à Patricia DE BECKER qui a scrupuleusement noté toutes les espèces rencontrées au cours de l'excursion (voir annexe).

Crédit iconographique

Sauf mention contraire, les photos sont de l'auteur.

Sources bibliographiques

DILLEMAN G. 1996 – Sur la forme à fleurs rouges de la Primevère officinale *Primula veris* L.- Bulletin de la Société Botanique de France, Volume 113, p. 45.

GIOT J-L. et LEURQUIN J., 2016 – Géologie et Géomorphologie de la région de Marche-en-Famenne- Les Barbouillons 289, mai-juin 2016, p.36.

LOUVIAUX M., 2017 – Les premières fleurs printanières – Les Barbouillons 295, mai-juin 2017, pp 17-22.

LOUVIAUX M., 2020 – Découverte d'une station de *Salvia pratensis* à Marche-en-Famenne (Province de Luxembourg, Belgique) le 31/5/2020 – les Barbouillons 311, juillet-septembre 2020, pp 28-32.

LOUVIAUX M., 2021 - Les primevères de Belgique, notes sur le genre *Primula* de nos régions et la découverte d'un hybride *Primula x media* Peterm. en Famenne – Les Barbouillons 315, juillet-septembre 2021, pp 41-50.

ANNEXE Liste des Taxons par ordre de leur rencontre – Patricia DE BECKER

<u>MARCHE-EN-FAMENNE</u>		<u>MARCHE-EN-FAMENNE (suite 2)</u>	
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier
<i>Draba verna</i>	Drave printanière	<i>Sagina procumbens</i>	Sagine rampante
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Bourse à pasteur commune	<i>Liquidambar styraciflua</i>	Liquidambar
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	<i>Viburnum lantana</i>	Viorne mancienne
<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile	<i>Asplenium trichomanes</i>	Fausse capillaire
<i>Veronica hederifolia</i>	Véronique à feuilles de lierre	<i>Cymbalaria muralis</i>	Cymbalaire
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	<i>Chelidonium majus</i>	Grande chéloïdoine
<i>Alopecurus pratensis</i>	Vulpin des prés	<i>Mycelis muralis</i>	Laitue des murailles
<i>Plantago major</i>	Plantain majeur	<i>Helleborus foetidus</i>	Ellébore fétide
<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule âcre	<i>Sedum acre</i>	Orpin âcre
<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés	<i>Potentilla verna</i>	Potentille printanière
<i>Ranunculus auricomus</i>	Renoncule tête d'or	<i>Thymus pulegioides</i>	Serpolet commun
<i>Prunus padus</i>	Cerisier à grappes	<i>Valerianella locusta</i>	Mâche
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass anglais	<i>Salvia pratensis</i>	Sauge des prés
<i>Anthriscus sylvestris</i>	Cerfeuil sauvage	<i>Centaurea jacea</i>	Centaurée jacée
<i>Arum maculatum</i>	Gouet tacheté	<i>Plantago coronopus</i>	Plantain corne de cerf
<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire	<i>Veronica serpyllifolia</i>	Véronique à feuilles de serpolet
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	<u>FOND DES VAULX</u>	
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre	<i>Prunus mahaleb</i>	Bois de sainte Lucie
<i>Chaerophyllum temulum</i>	Cerfeuil penché	<i>Asplenium scolopendrium</i>	Langue de cerf
<i>Equisetum palustre</i>	Prêle des marais	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	Dorine à feuilles opposées
<i>Laïche cuivrée</i>	Carex otrubae	<i>Cardamine flexuosa</i>	Cardamine des bois
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir		

MARCHE-EN-FAMENNE (suite 1)		FOND DES VAULX (suite)	
<i>Corydalis solida</i>	Corydale solide	<i>Polypodium interjectum</i>	Polypode intermédiaire
<i>Aegopodium podagraria</i>	Podagraire	<i>Ribes uva-crispa</i>	Groseiller épineux
<i>Symphoricarpos albus</i>	Symphorine	<i>Ribes alpinum</i>	Groseiller des Alpes
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	<i>Melica uniflora</i>	Mélique uniflore
<i>Ulmus minor</i>	Orme champêtre	<i>Asplenium trichomanes</i>	Fausse capillaire
<i>Vicia sepium</i>	Vesce des haies	<i>Cornus mas</i>	Cornouiller mâle
<i>Ficaria verna</i>	Renoncule ficaire	<i>Acer platanoides</i>	Erable plane
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	<i>Crataegus laevigata</i>	Aubépine à deux styles
<i>Lysimachia nummularia</i>	Lysimaque nummulaire	<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre
<i>Acer platanoides</i>	Erable plane	<i>Adoxa moschatellina</i>	Moscatelline
<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune	<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	<i>Ulmus glabra</i>	Orme des montagnes
<i>Geranium robertianum</i>	Herbe à robert	<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier-cerise
<i>Carex sylvatica</i>	Laïche des bois	<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon commun
<i>Galanthus nivalis</i>	Perce-neige	<i>Mercurialis perennis</i>	Mercuriale vivace
<i>Allium ursinum</i>	Ail des ours	<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon commun	<i>Polystichum aculeatum</i>	Polystich à aiguillons
<i>Anemone nemorosa</i>	Anémone sylvie	<i>Carex flacca</i>	Laïche glauque
<i>Milium effusum</i>	Millet des bois	<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe des bois
<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs	<i>Daphne laureola</i>	Laurier des bois
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite blanche	<i>Malus sylvestris</i> sp.	Pommier sauvage
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse vulgaire	<i>Sylvestris</i>	
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit chêne	<i>Scrophularia nodosa</i>	Scrofulaire noueuse
<i>Primula veris</i>	Primevère officinale	<i>Stachys sylvatica</i>	Epiaire des bois
<i>Primula veris</i> sp.		<i>Ornithogalum pyrenaicum</i>	Asperge des bois
<i>Rubrofusca</i>	Primevère officinale	<i>Helleborus foetidus</i>	Ellébore fétide
<i>Tanacetum parthenium</i>	Grande camomille	<i>Galium odoratum</i>	Aspérule odorante
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	<i>Lamium galeobdolon</i>	Lamier doré
<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hérissée	<i>Allium oleraceum</i>	Ail des champs
<i>Asplenium ruta-muraria</i>	Rue des murailles	<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois
<i>Vinca minor</i>	Petite pervenche	<i>Viburnum lantana</i>	Viorne mancienne
<i>Ligustrum ovalifolium</i>	Troène des haies	<i>Origanum vulgare</i>	Origan
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	<i>Viola riviniana</i>	Violette de Rivinus
<i>Geranium molle</i>	Géranium mollet	<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs
<i>Plantago media</i>	Plantain moyen	<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène commun
<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse	<i>Carex digitata</i>	Laïche digitée
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	<i>Viburnum opulus</i>	Viorne obier
<i>Carex caryophyllea</i>	Laïche printanière	<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier sauvage
<i>Pilosella officinarum</i>	Epervière piloselle	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>	Dompte-venin
<i>Luzula campestris</i>	Luzule champêtre	<i>Convallaria majalis</i>	Muguet
<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampante	<i>Stachys alpina</i>	Epiaire des Alpes
<i>Rumex acetosa</i>	Oseille sauvage	<i>Chamaenerion angustifolium</i>	Epilobe en épi
<i>Jacobaea erucifolia</i>	Séneçon à feuilles de roquette	<i>Moehringia trinervia</i>	Méringie trinervée
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Grande marguerite	<i>Valeriana officinalis</i>	Valériane officinale
<i>Hypochaeris radicata</i>	Procelle enracinée	<i>Silene dioica</i>	Compagnon rouge
<i>Cerastium glomeratum</i>	Céraïste aggloméré	<i>Ribes uva-crispa</i>	Groseiller épineux
<i>Aphanes arvensis</i>	Aphane des champs	<i>Ribes rubrum</i>	Groseiller rouge
<i>Daphne laureola</i>	Laurier des bois	<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs

Matinée ornithologique au Bois de la Héronnerie (Lessive)

Samedi 7 mai

Dominique PEETERS et Christophe DEHEM

L'endroit de rendez-vous se trouve en bord de Lesse.

Nous commençons par observer une sittelle torchepot qui niche dans un vieil arbre mort. Ces oiseaux aiment avoir un trou au diamètre adéquat. Pour ce faire, ils façonnent l'entrée à bonne dimension avec de la boue, ceci dans un souci de protection de sa couvée. Agitée et enjouée, la sittelle circule rapidement autour d'un arbre de manière saccadée. Contrairement au pic, sa queue ne lui sert pas de support. Au lieu de cela, elle s'agrippe avec ses pattes aux troncs et branches pour circuler de haut en bas ou l'inverse. La sittelle est le seul oiseau au monde capable de chercher sa nourriture en se déplaçant tête en bas sur les troncs d'arbres. La technique qui permet à la sittelle de réaliser cet exploit est de maintenir une patte au-dessus de l'autre en utilisant celle du dessus comme pivot et celle du dessous comme support. Elle est sédentaire et le couple est fidèle à son territoire. On la repère facilement au joyeux sifflement qu'est son appel, un « tuit-tuit-tuit » appuyé et plus au moins espacé.

Une bergeronnette grise se balade au bord de l'eau et on entend une bergeronnette des ruisseaux.

Dans un haut résineux, à côté de là, une grive litorne apporte des brindilles. En Lesse et Lomme, la grive litorne se cantonne le long des cours d'eau (Lesse, Lomme, Wimbe...) où se trouvent de grands arbres où elle peut poser son nid. Elle se nourrit au sol, en sautillant au sol à la manière des merles.

Un couple de bernaches du Canada se manifeste bruyamment tandis que pinsons des arbres et pouillots véloces s'en donnent à cœur joie.

Une météo ensoleillée est de la partie.

Nous entamons la promenade par le chemin menant à travers champs (Points n° 1 et 2 sur la Figure 1) au Bois de la Héronnerie et sommes accueillis par une envolée de moineaux domestiques et de chardonnerets élégants. Ce dernier, passereau brillamment coloré, se nourrit presque uniquement de graines, surtout celles du chardon, de la bardane, de la cardère, mais aussi du pissenlit.

On entend l'alouette des champs et le cri bien connu du coucou au loin.

Nous continuons vers la droite en lisière du bois en direction de la Wimbe (n° 2 et 3). Le chant des rossignols nous accompagne tout le long du trajet. Cet oiseau au plumage discret n'est pas facile à voir car ce turdidé chante le plus souvent au cœur des broussailles. C'est aussi là qu'il se nourrit. La présence d'un accès aisé à un sol assez dégagé et frais sous la voûte des buissons et fourrés lui est pour cela nécessaire. Le chant n'est pas inné et les jeunes mâles doivent l'apprendre en écoutant leurs aînés, de sorte que sa qualité dépend des performances de leurs maîtres !

Les quatre fauvettes sont présentes, et Christophe attire notre attention sur les différences de leurs chants et habitats respectifs.

Un grand cormoran passe dans le ciel sans perturber le vol élégant et capricieux des hirondelles rustiques et de fenêtre qui chassent au-dessus des prairies.

Le long de la lisière, on entend le grimpereau des jardins, la grive musicienne et une petite bande de mésanges à longue queue.

Nous jetons un coup d'œil sur la Wimbe. Ce ruisseau ardennais, long de 25km et affluent de la Lesse, prend sa source à Haut-Fays, en Ardenne. Il traverse les villages de Froidfontaine, Honnay et Revogne, contourne le château de Lavaux-Sainte-Anne et se jette dans la Lesse à Villers-sur-Lesse.

La promenade se poursuit dans le Bois de la Héronnerie (n° 4 et 5). Nous nous arrêtons pour observer un nid de pic épeiche. Le pic pointe la tête, se demandant probablement qui sont ces badauds venus le déranger. Durant toute l'année on peut entendre son cri explosif et métalliques « kik ». Au printemps des cris un peu similaires sont répétés lors de poursuites entre plusieurs individus ou sous l'effet de l'excitation lors des vols de parade. Le tambourinage est la principale forme d'expression du pic épeiche. Ces martèlements sont puissants et brefs, moins d'une seconde, avec une intensité décroissante, et accélérés à la fin.



Figure 1. – Le Bois de la Héronnerie, avec indication des points d'observation.

Nous continuons notre chemin à travers le Bois de la Héronnerie. Troglodytes mignons, accenteurs mouchets, mésanges charbonnières et bleues nous accompagnent. Le pouillot siffleur, arrivé de migration depuis quelques semaines, se fait aussi entendre. En chantant, l'oiseau se déplace d'une branche à l'autre. Le pouillot siffleur a deux parties dans son chant. La première est une succession de notes, d'abord hésitante, puis de plus en plus rapide et se terminant par un trille vigoureuse « pit..pit..pit.pit.pit.pit-trrrrrrrr ». Comme une bille qui tombe. La seconde est une série descendante de notes plaintives « diu diu diu diu ».

Plus loin, en lisière du bois (n° 6), belle observation d'un bruant jaune et d'un couple de pie-grièche écorcheur, fraîchement rentré de migration.

Nous retraversons le Bois de la Héronnerie en sens inverse, mais par un autre chemin. Le cri discret d'un gobemouche gris se fait entendre. Nous le repérons difficilement parmi de hautes branches mortes à l'accès dégagé d'un chêne où il volette de branche en branche à la poursuite d'insectes. Il vient lui aussi probablement de rentrer de migration.

A la sortie du bois, nous nous arrêtons à proximité d'une grande friche composée de buissons épineux, d'arbres et d'arbustes clairsemés, le temps de chercher une hypolaïs polyglotte qui se fait entendre, avant de reprendre le chemin qui nous ramène aux voitures.



Photo Louise WATERKEYN

Oiseaux entendus (« Ent ») et vus dans le Bois de la Héronnerie et aux alentours

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Ent	Vu	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Ent	Vu
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	x	x	Hirondelle des rivages	<i>Riparia riparia</i>		x
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	x	x	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	x	x
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	x		Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	x	
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	x	x	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	x	x
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	x	x	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	x	x
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	x	x	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	x	x
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	x	x	Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	x	x
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	x	x	Mésange Charbonnière	<i>Parus major</i>	x	x
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	x	x	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	x	x
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	x		Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	x	x
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>		x	Pic mar	<i>Dendrocops medius</i>	x	
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	x	x	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	x	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	x	x	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	x	
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	x	x	Pie grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	x	x
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	x	x	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	x	x
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	x	x	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	x	x
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	x	x	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	x	x
Gobemouche gris	<i>Ficedula hypoleuca</i>	x		Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	x	
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>		x	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	x	
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	x		Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	x	
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>		x	Rouge-gorge	<i>Erithacus rubecula</i>	x	x
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	x		Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus</i>	x	x
Gros-bec casse-noyaux	<i>Coccothraustes</i>	x		Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	x	x
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>		x	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	x	x
Hirondelle des fenêtres	<i>Delichon urbica</i>		x	Troglodyte	<i>Troglodytes troglodytes</i>	x	x

Orchidées de Lesse et Lomme

Samedi 21 mai

Daniel TYTECA

Avec un titre passe-partout comme celui-là, on a vite fait d'éluder la rédaction d'un article, tant il a déjà été publié sur le sujet, dans d'innombrables articles et livres, de vulgarisation aussi bien que de portée plus scientifique. Aussi me limiterai-je aux faits saillants, en portant encore une fois, en fin d'article, l'attention sur un phénomène remarquable en train de se dérouler sous nos yeux dans l'un de nos sites prestigieux.

La sortie de ce samedi 21 mai était précédée de quelques jours d'une sortie tout à fait analogue, pour ne pas dire identique, avec le même guide, pratiquement sur les mêmes sites, le lundi 16 mai, avec un groupe de la Société des Naturalistes Namur – Luxembourg. On me permettra donc de regrouper les observations menées l'un et l'autre jour. On pourrait croire cette distance de cinq jours insignifiante ; il n'en est rien : les fantaisies de la météo, avec un mardi et un mercredi particulièrement chauds et secs, suivis d'un jeudi et d'un vendredi arrosés, avec des épisodes orageux çà et là agrémentés de grêle, nous ont valu quelques petites différences parfois appréciables.

Les groupes étaient pratiquement de même taille : 13 personnes pour le 16 mai avec les NNL, 12 personnes pour le 21 mai avec les NHL. Les programmes de prospections étaient quasi identiques aussi, et avaient pour but de proposer un tour d'horizon des espèces que l'on peut voir en fleur à cette époque, agrémenté de quelques commentaires sur l'évolution récente des connaissances en matière de phylogénie et de systématique. Nous commençons donc par le Coin de Suzin, remarquable témoin de prairie faménienne semi-naturelle, qui contrairement à d'autres, pour ne pas dire la plupart des prairies faméniennes, n'a pas dû subir une étape de restauration en vue de retrouver la diversité floristique remarquable de ces milieux (voir la présentation de Thibaut GORET dans ce même numéro). C'est ainsi que nous pouvons admirer de superbes populations d'orchidées, année après année, qui incluent principalement l'orchis bouffon (*Anacamptis morio*), agrémentées deci delà de groupes d'orchis à feuilles larges (*Dactylorhiza majalis*) ou d'orchis mâle (*Androrchis* = *Orchis mascula*), avec d'autres espèces remarquables comme l'est l'ophioglosse ou langue de serpent (*Ophioglossum vulgare*).

Le deuxième site visité était, selon, la RND du Roptai (NNL) ou le Tienne Saint-Inal (NHL). Dans la première, continue à prospérer une belle population d'orchis singe (*Orchis simia*), qui pour la première fois cette année, atteint l'effectif de 50 individus. On pouvait aussi y voir les derniers représentants de l'orchis mâle déjà mentionné plus haut. De l'autre côté, au Tienne Saint-Inal, la population d'orchis pourpre (*Orchis purpurea*) est particulièrement prospère cette année, accompagnée de platanthères (*Platanthera chlorantha*), de double-feuille (*Neottia ovata*), de quelques céphalanthères (*Cephalanthera damasonium*) ainsi que d'orchis de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii*) dont les premiers exemplaires ouvraient leurs premières fleurs.

Après le pique-nique, l'étape suivante était la RND de Preleu, près de Ave, particulièrement riche en hommes-pendus (*Orchis anthropophora*), en orchis boucs (*Himantoglossum hircinum*, dont les premiers commençaient à fleurir le 21 mai) et en platanthères. De ceux-ci, seul le platanthère des montagnes (*Platanthera chlorantha*) est déjà en fleurs ; il faudra encore un peu attendre pour voir l'autre espèce habitant nos pelouses (*P. fornicata* = platanthère courbé). Il se trouve aussi quelques ophrys mouches (*Ophrys insectifera*), qui n'auront été bien vus que par le groupe des NHL, le 21 mai, ainsi que quelques malheureux céphalanthères (*Cephalanthera damasonium*), orchis pourpres (*Orchis purpurea*) et double-feuille (*Neottia ovata*), sans compter les orchis moucherons (*Gymnadenia conopsea*), encore loin de la floraison.

Et pour terminer, comme dit dans l'annonce, « en apothéose », nous nous rendions au Gros Tienne de Lavaux-Sainte-Anne, autre RND de renom, victime de ses trop nombreuses visites. Ici, le point focal était constitué par les hybrides, entre d'une part, les orchis singe et pourpre (*Orchis simia* x *O. purpurea*) et d'autre part, entre les ophrys abeille et frelon (*Ophrys apifera* x *O. fuciflora*). Le premier est connu depuis longtemps et constitue une apparition « normale » dès lors que les deux espèces parentes entrent en contact. Le deuxième hybride est beaucoup plus singulier, non pas que de tels hybrides soient particulièrement rares, mais surtout en raison du comportement de la population, année après année, comme on va le voir dans la section ci-après.

L'« Ophrys du Gros Tienne »

Nous sommes ici en présence d'une véritable énigme, qui mériterait qu'on l'étudie de façon approfondie, avec les outils appropriés. Notée pour la première fois en 2014, cette curieuse population comptait alors sept individus, localisés dans un voisinage assez restreint⁴. Ces plantes ont été identifiées dès le début, sans trop de difficultés, à l'hybride entre l'ophrys frelon (*Ophrys fuciflora*) et l'ophrys abeille (*O. apifera*). Ce qui était frappant dès le début, mais qui s'est confirmé surtout les années suivantes, était la robustesse des plantes. Bon an, mal an, la population a continué à prospérer, et atteignait cette année 2022 son effectif le plus élevé compté jusqu'alors : dix-neuf individus ! Nous reprenons aux deux pages suivantes diverses photos de cette population, toutes prises en 2022, qui vont nous servir pour la brève discussion proposée ci-après.

Outre la robustesse des plantes, celles-ci montrent d'autres caractéristiques insolites : (1) une floraison précoce, qui en moyenne a lieu avant celle des deux parents, qui commence vers la mi-mai pour *O. fuciflora*, de la fin mai au début juin pour *O. apifera* ; (2) une production de fleurs assez abondante, allant pour certains pieds jusqu'à 15 fleurs, à nouveau plus que chez les deux espèces parentes (voir photo 7 aux pages suivantes) ; (3) des bractées fort longues, émergeant nettement de l'inflorescence (photos 4 et 10) ; (4) une curieuse coloration plutôt vert grisâtre des feuilles et des bractées (photos 4 et 10) ; (5) une grande aptitude à résister à la sécheresse : même avec des feuilles entièrement noircies, la plante résiste, là où d'autres plantes d'ophrys auraient tendance à avorter.

Les caractéristiques florales sont quant à elles parfaitement intermédiaires : on se réfèrera aux photos des deux espèces parentes, à la page suivante. (1) Labelle fortement convexe, à l'instar d'*O. apifera*, mais avec l'appendice bien visible, le plus souvent orienté vers le bas : voir photos 5, 6, 11, 12 (en arrière, caché sous le labelle pour *O. apifera* ; orienté vers l'avant chez *O. fuciflora*) ; (2) Labelle plutôt foncé, de couleur similaire à celle d'*O. fuciflora*, mais à dessin simplifié comme chez *O. apifera* ; (3) Pétales petits et triangulaires, pubescents à veloutés (*O. fuciflora*) mais de couleur plutôt verdâtre (*O. apifera*) à brun-pourpre (intermédiaire) ; (4) Une tendance à l'autogamie, les pollinies retombant souvent vers le stigmate, comme chez *O. apifera* (photo 12) ; (5) Une tendance du sépale dorsal à retomber vers l'arrière, comme chez *O. apifera* (photos 5, 7, 9, 11) ou à rester dressé comme chez *O. fuciflora*. Alors que la population semblait plutôt homogène au cours des premières années, ces derniers temps on note une tendance de quelques rares plantes à retourner à l'aspect de l'un des parents, comme c'est le cas de la plante de la photo 8 qui ressemble fort à un *O. fuciflora*.

On s'interroge sur l'origine de cette population et sur les raisons à exhiber certaines caractéristiques qui tombent en dehors des intervalles propres aux deux espèces (robustesse, précocité, floribondité ...). Une analyse génétique serait plus que nécessaire si on veut comprendre un peu mieux le processus à l'œuvre ici. Tout se passe comme si l'on assistait à la naissance d'une nouvelle espèce, indépendante des deux espèces parentes ! Ce qui peut paraître paradoxal est aussi la capacité de la population à s'étendre et à croître en nombre, alors que l'on observe jusqu'ici peu de capsules arrivant à maturité. Des observations supplémentaires et suivies sont plus que nécessaires.

Mais peut-être sera-t-il difficile, voire impossible, de mener à bien de telles observations. Et on vient ici à une problématique cruciale qui affecte le Gros Tienne : du fait de sa grande richesse et de la diversité de plantes et animaux rares qui y vivent, le site est extrêmement connu et reçoit chaque année la visite de nombreux naturalistes venus des quatre coins du pays et des pays voisins. La plupart sont sans doute bien intentionnés, mais il suffit de voir la végétation aux alentours des plantes que l'on vient de décrire (photo 1) : souvent même des individus de l'ophrys « du Gros Tienne », plus chétifs que les plus spectaculaires, font les frais de cet empressement. Et que dire des amateurs de papillons (une autre richesse du Gros Tienne), qui folâtraient gaiment sans beaucoup se soucier des plantes d'orchidées ...

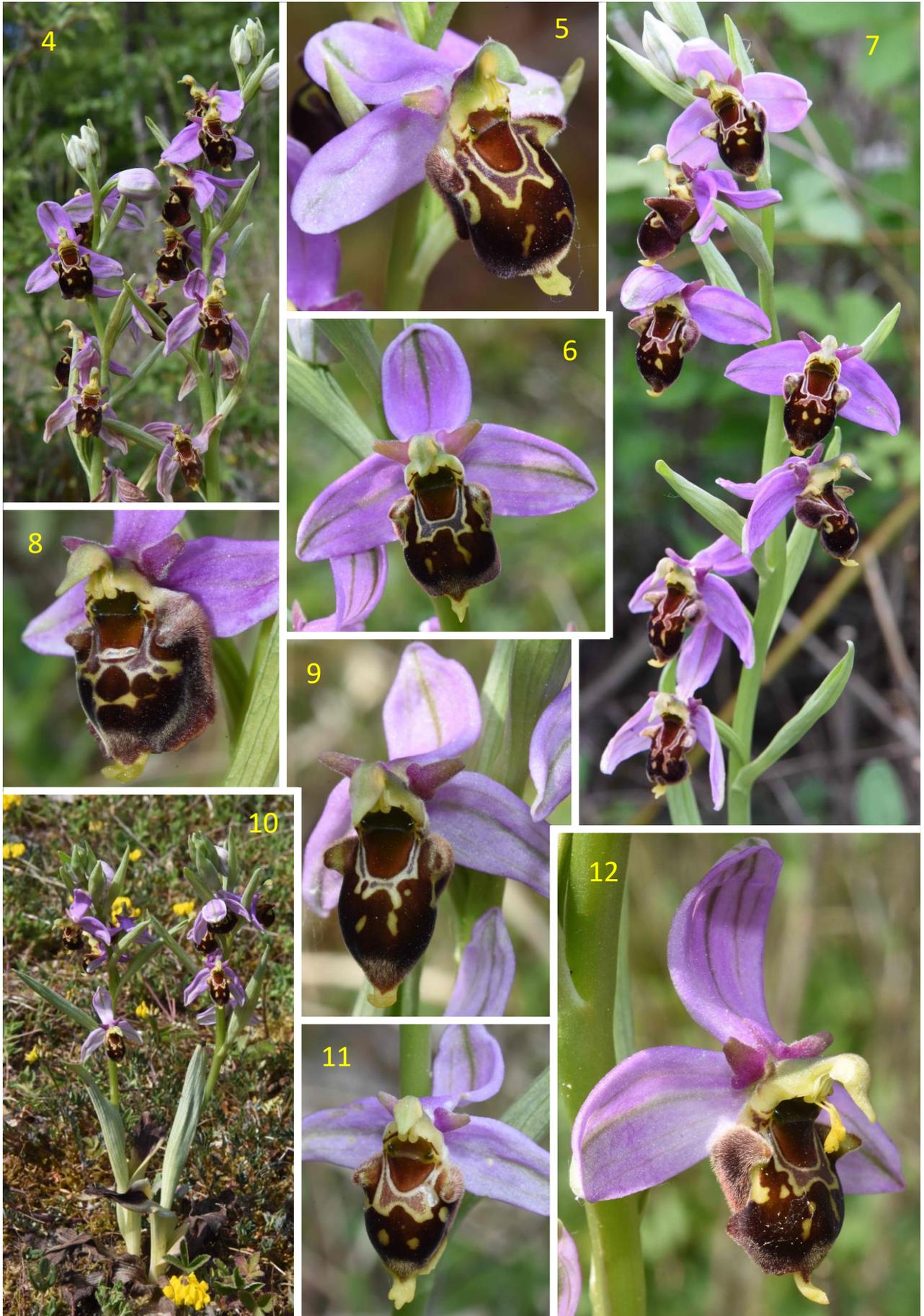
Doit-on aller vers une restriction de la fréquentation ? Prévoir des zones d'exclusion ? Avec les effets pervers que cela peut entraîner : pénétration forcée avec dégradations concomitantes ...

⁴ TYTECA, D., 2015. Évolution récente des populations et habitats d'orchidées en Lesse et Lomme (2008 – 2014). Cahiers des Naturalistes de la Haute-Lesse n° 6 : 41 + 2 p.



Quelques vues du Gros Tienne avec les *Ophrys*. 1.- Emplacement de la populations d'hybrides, avec vue vers le sud-ouest. Remarquer l'écrasement de la végétation autour des plantes d'*Ophrys*, visibles à l'avant-plan à droite et au centre. 2.- *O. fuciflora* et 3.- *O. apifera*, 18/5/2022.

Page suivante: 4 à 12. Hybrides *O. fuciflora* x *O. apifera*. 4. et 7.- Inflorescences. 10.- Plantes entières. 5., 6., 8., 9., 11. et 12.- Diverses fleurs. Dates des photos: 6., 9., 10., 11., 12.: 6/5/2022; 4., 7., 8.: 16/5/2022; 5.: 18/5/2022.



Promenade à la découverte de la nature et de l'avifaune de la vallée de la Lesse

Samedi 4 juin

Corentin ROUSSEAU

Ce samedi 4 juin à l'aube, une petite dizaine de Naturalistes de la Haute-Lesse se sont retrouvés près de la Ferme d'Harroy entre Lissoir et Houyet pour découvrir la nature et plus particulièrement les oiseaux de la région. L'heure matinale du rendez-vous (7 h) n'a pas démotivé les troupes et tout le monde avait hâte de commencer la balade.

Malgré la saison bien avancée les oiseaux étaient au rendez-vous, de nombreuses espèces chantant encore. Une des premières observées fut un pipit posé dans le feuillage d'un chêne, identifié tout d'abord comme farlouse mais qui après réflexions (et l'aide de Marc) pourrait bien être un pipit des arbres. Après une certaine attente, il nous a gratifié de son fameux vol en « parachute ». Au-dessus d'un champ de céréales et de pois, les alouettes étaient difficiles à trouver mais quel ne fut pas notre surprise de voir passer un magnifique pic noir



(Photo Véronique LEMERCIER)

volant vers un bosquet proche. Nous sommes ensuite descendus vers le Ravel 150 Houyet – Jemelle. Les haies et massifs bordant cette ancienne ligne de chemin de fer sont très attractifs pour les passereaux. Nous avons pu entendre et parfois voir pour les plus chanceux quelques espèces sympatiques : les quatre fauvettes, le rossignol, le bouvreuil pivoine ou encore le bruant jaune. Des espèces plus courantes comme le troglodyte ou le rougegorge participaient aussi au concert matinal.

Arrivé au pont surplombant la Lesse, un ragondin fut observé par une partie du groupe, espèce exotique en provenance d'Amérique du Sud. Ce rongeur est présent seulement depuis quelques années dans la Lesse. Dans certains secteurs, il peut avoir un impact négatif en creusant de nombreuses galeries dans les berges, favorisant leur érosion. Trois rongeurs exotiques sont donc maintenant bien présents dans la vallée : le surmulot ou rat d'égout (*Rattus norvegicus*), le rat musqué (*Ondatra zibethicus*) et le ragondin (*Myocastor coypus*).

Au-dessus de l'eau, trois espèces typiques furent observées : l'hirondelle des rivages, la bergeronnette des ruisseaux et le martin-pêcheur. Ce dernier était posé mais hélas assez loin ! Dans un pré, un brocard (le mâle du chevreuil) fut surpris par notre présence. Au bord de l'eau, nous avons pu voir quelques alevins et les traces laissées par un autre rongeur, le castor ! Dans la berge d'en face, quelques terriers d'hirondelles des rivages furent découverts.

Sur le chemin du retour, deux rapaces sont passés dans le ciel, un milan royal ainsi qu'une buse variable. Une des dernières espèces entendues et observées par certains fut le coucou gris.

Sortie d'initiation à la reconnaissance des graminées (RND Rouge-Croix et RN Natagora de Behotte à Eprave)

Dimanche 12 juin

Geneviève ADAM & Marc PAQUAY

C'est par une journée ensoleillée de juin que nous avons herborisé, en compagnie d'une douzaine de Natus autour des graminées, poacées ou herbes dans notre belle Famenne !

La première zone explorée est la **Rouge Croix**, entre Eprave et Auffe. Une **réserve naturelle domaniale** gérée en agropastoralisme pour garder le caractère ouvert et diversifié de cette prairie particulière. On notera que certaines zones plus embroussaillées par les prunelliers sont colonisées de façon importante par *Brachypodium pinnatum* dont on sait qu'il peut devenir envahissant dans ce type de prairie, au sol calcaire. En effet, nous sommes tout proche de la résurgence et de la grotte d'Eprave, entre Famenne et Calestienne, sur des sols qui se mélangent entre schiste et calcaire (assise géologique du Frasnien). On observe, dès l'entrée de la prairie, *Plantago media*, *Sanguisorba minor* ou encore *Trifolium montanum*, cette dernière espèce très localisée en Famenne et au sud du sillon Sambro-Mosan. La prairie, pâturée par des moutons, est une prairie mésophile à *Bromus erectus* dans laquelle on retrouve un beau cortège de poacées telles que *Koeleria macrantha*, *Avenula pratensis* (une des rares stations de Wallonie), *Brachypodium pinnatum*, *Briza media*, *Trisetum flavescens*, *Anthoxanthum odoratum*, *Holcus lanatus*, *Bromus sterilis*, *Arrhenaterum elatius*, *Festuca* du groupe *ovina* (cf *lemanii*).

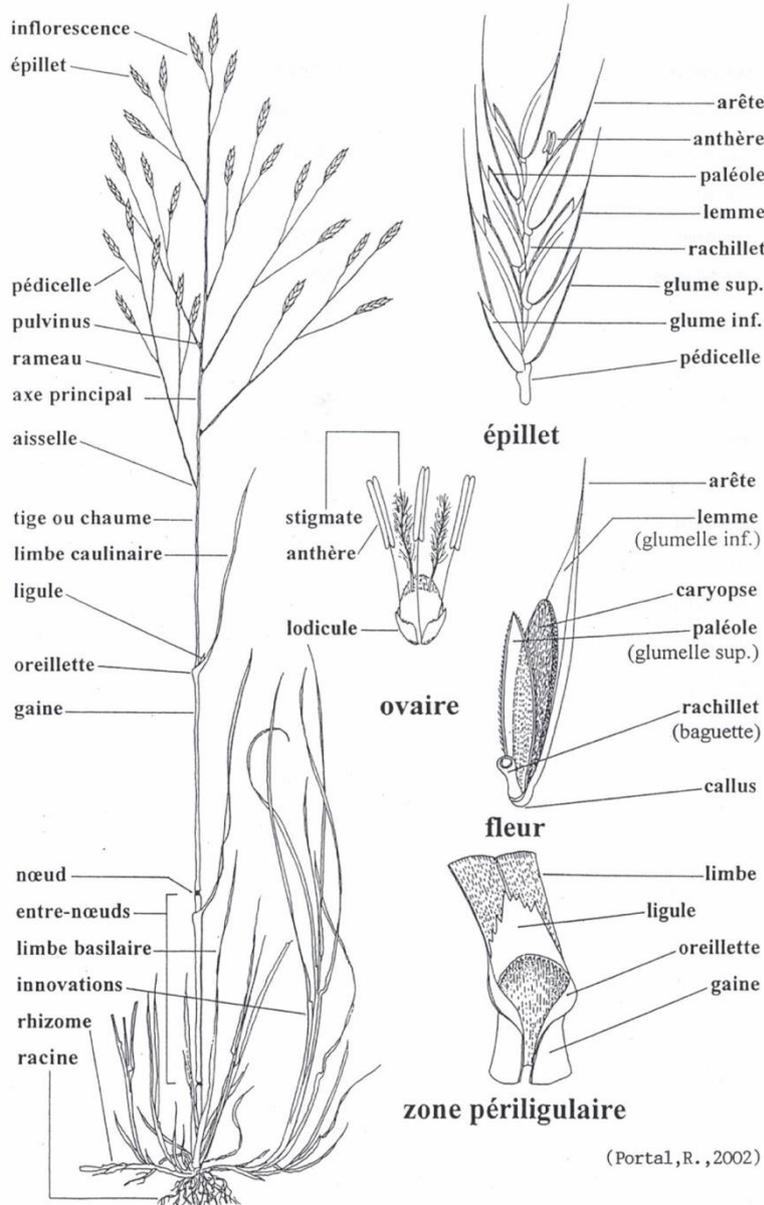


Photo Geneviève ADAM

Entre autres, nous avons pu observer quelques plantes d'autres groupes telles que *Carex caryophylla* ou *Luzula campestris* et entendre le Rossignol chanter au loin ...

Afin d'avoir les bases nécessaires à la compréhension du vocabulaire utilisé pour décrire les poacées, nous joignons une page essentielle tirée de J. LEURQUIN, 2004 : clés de détermination des graminées de Belgique et des régions limitrophes.

Morphologie des graminées



Nous observons les caractères de *Avenula pratense* (*Helictotrichon pratense*, selon la nouvelle nomenclature) qui ne s'observe pas dans toutes les prairies : feuilles étroites, carénées, rugueuses, vert dessous et glauque dessus. Elles sont munies, comme les *Poa*, de deux traces de ski autour de la nervure centrale. On observe que *Avenula* possède trois nervures sur la glume inférieure alors que le genre *Avena* en possède plus de trois (5 à 9), comme on l'observera l'après-midi sur *Avena sativa* observée le long du Ravel dans la plaine de Behotte. Tout comme l'inflorescence de *Avenula pubescens*, *A. pratense* est luisante. Elle pousse en touffes lâches avec une inflorescence en panicules. Les lemmes possèdent des arêtes insérées dorsalement et coudées sur le haut. Ces différents caractères réunis nous permettent d'observer que l'entrée de la prairie de Rouge Croix est parsemée de quelques belles touffes de cette graminée remarquable.

Extrait du travail de Jean LEURQUIN (2004)

L'après-midi, nous sommes partis du côté de la **plaine de Behotte**, dans une **réserve Natagora**, en changeant de milieu car c'est maintenant dans une prairie hygrophile mésotrophe et calciphile que nous avons continué nos recherches, cette fois-ci d'une autre graminée remarquable pour la région : *Poa palustris*.

Festuca pratensis et *arundinacea*, *Alopecurus pratensis*, *Phleum pratensis*, *Hordeum secalinum*, *Arrhenaterum elatius*, *Hoculus lanatus*, *Anthoxantum odoratum* étaient les espèces les plus présentes.

Avant d'observer *Poa palustris*, nous rappelons que tous les *Poa* ont des feuilles carénées. Nous observons *Poa annua*, le plus petit *Poa*, et de loin le plus commun. Nous observons plus attentivement *Poa trivialis* qui possède quelques points en commun avec *P. palustris*. Ces deux espèces ont une longue ligule et font plus de trente centimètres de haut. *Poa trivialis* est stolonifère alors que *Poa palustris* est radicante aux nœuds. Ce qui est le plus remarquable est la taille de la feuille supérieure chez *Poa palustris* qui est aussi longue que l'entre-nœuds alors que *Poa trivialis* a une feuille supérieure beaucoup plus courte que l'entre-nœuds. On notera également

que l'inflorescence de *Poa palustris* est plus grêle et brun-rougeâtre alors que celle de *Poa trivialis* est forte et verte.

Poa palustris est une espèce qui se trouvera sur les bords des eaux alors que *Poa trivialis* est beaucoup plus ubiquiste. Dans cette prairie de Behotte, la mare a été creusée en 2017 et on y trouve déjà *Poa palustris*, *Typha latifolia*, *Phalaris arundinacea*, *Eleocharis palustris*, *Juncus articulatus*, *Ranunculus flamula*, *Alisma plantago-aquatica*.

Remarquons la présence de la Gesse de Nissolle (*Lathyrus nissolia*) en belle quantité dans cette prairie ! Il s'agit d'une plante remarquable des belles prairies de fauche calciphiles ! Et nous restons un moment sur une potentille rampante qui attire notre attention par la présence de 4 et 5 pétales... Après discussion et plusieurs vérifications, il nous semble que la plante en présence est *Potentilla anglica* qui n'est pas une espèce fréquente pour la région.



Paysage de la plaine de Behotte (photo Geneviève ADAM).



Deux vues de la potentille anglaise (*Potentilla anglica* – photos Marc PAQUAY).

Chronique de l'environnement

Damien DELVAUX

La Commission Permanente de l'Environnement s'est réunie le vendredi 13 mai, à 20h à notre local du Laboratoire de la Vie rurale à Sohier. Étaient présents : Jean-Claude LEBRUN, Sophie DRICOT, Benoit NOLLEVAUX, Dominique PEETERS, Henri DE LAMPER, Daniel TYTECA, Damien DELVAUX, Véronique LEMERCIER, Patrick LEBECQUE ; excusé : Corentin ROUSSEAU.

Les points suivants ont été abordés :

1. Antennes de Lessive / Bois de la Héronnerie : derniers développements

Le dossier des Antennes de Lessive a connu d'importants rebondissements ces derniers mois, qui se sont terminés malheureusement par la conclusion de la vente de la majorité du site (bois et antennes) par Proximus et Connectimmo au Groupe Promactif.

Un de nos membres a lancé l'alerte le 7 avril dernier, informant que le Groupe Promactif cherchait à obtenir les fonds nécessaires pour le rachat du site en sollicitant un prêt rémunéré sur trois ans via la plateforme de financement participatif (crowdfunding) ECCO-NOVA. Pour rappel, le Groupe Promactif souhaite y développer un « village-service à mixité générationnelle, centré sur l'humain et sa dynamique, favorisant une vie saine et respectueuse de l'environnement ». Cela inclut entre autres une « innovation environnementale, qui permet de revitaliser le patrimoine bâti, de préserver la nature et d'assurer une biodiversité positive ». L'ensemble du site comprend 21 hectares en zone Natura 2000 et 29 hectares urbanisables, dont 7 sont prévus pour être aménagés (voir le livret téléchargeable à l'adresse sur <https://www.jardindesparaboles.be/livret>).

Le Collectif des Antennes a immédiatement réagi en introduisant une plainte auprès de la FSMA (Autorité des services et marchés financiers) concernant les risques financiers associés à ce projet dont toutes les demandes de permis avaient été refusées. Entretemps, la somme souhaitée a été obtenue en un temps record, mais, suite à l'action du Collectif, certains investisseurs se sont désistés et la vente initialement prévue n'a pas pu être conclue le 28 avril comme prévu. Le Groupe Promactif, ayant obtenu un délai et ayant relancé une nouvelle campagne de financement, a finalement obtenu les fonds nécessaires et conclu la vente ce 13 mai.

2. Exploitation forestière du Bois d'Ellinchamps

- Poursuite des inventaires

A la suite de la troisième sortie de prospection dans le Bois d'Ellinchamps (23 avril), nous avons convenu de ne plus mettre d'activité (explicitement) « Ellinchamps » au programme des Natus, mais de continuer à organiser des prospections entre nous ou par petits groupes, suivant les centres d'intérêt, ce qui fut fait entre autres le 26 mai dernier. Il fut également décidé de ne plus publier le rapport de chaque sortie, mais d'accumuler les observations et les pointages, en vue d'une grande publication de synthèse, qui interviendra en temps opportun (sans doute vers la fin de l'année).

- Derniers développements

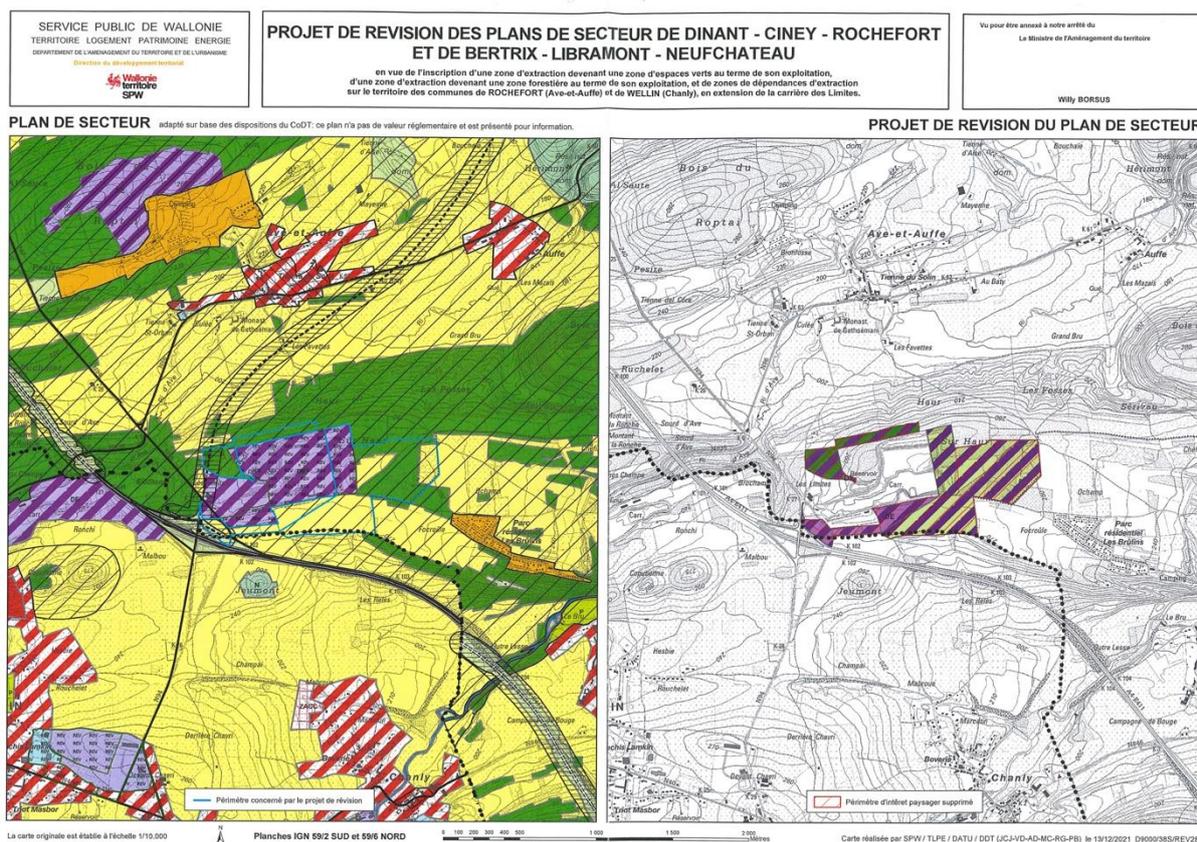
Sébastien CARBONNELLE est revenu vers nous pour nous informer des progrès concernant le dossier du Bois d'Ellinchamps. Le dossier progresse dans la bonne voie, bien qu'une solution définitive n'ait pas encore été adoptée.

La préoccupation immédiate de la commune concerne les arbres potentiellement dangereux en bordure de chemin dans la réserve. Cette interpellation avait déjà été formulée il y a de nombreux mois, mais la fréquentation accrue des dernières semaines ravive les inquiétudes. Une vingtaine d'arbres ont été évalués par

les spécialistes du DNF afin de déterminer le niveau de risque qu'ils présentent. La commune a pu être rassurée par un rapport d'expertise qui n'identifie pas d'arbres nécessitant une coupe immédiate. Des interventions futures pourront néanmoins faire l'objet d'une analyse plus approfondie.

3. Problématique des carrières (Fond des Vaulx à Wellin et Carrière des Limites à Rochefort)

En date du 18 janvier 2022, un arrêté ministériel signé par Willy Borsus ouvre la procédure de révision du plan de secteur afin de permettre la poursuite de l'activité d'extraction de la SA « Carrière des Limites » sur le territoire de la ville de Rochefort (Ave et Auffer) et de la Commune de Wellin (Chanly). Cette décision porte sur la réalisation d'un rapport sur les incidences environnementales du projet du plan et de la fixation de son contenu. Notons en particulier la régularisation (!!) du coin NW du périmètre de la carrière, qui est déjà utilisé pour y entreposer des terrils, ainsi que l'extension au Sud, vers Chanly, et à l'Est, vers le domaine des Brûlins. Plus problématique encore est la proposition d'extension vers le nord, dans le bois de Sur Haur, jusqu'au chemin venant de la rue du Saut del Berbis et qui rejoint le coin NE de la nouvelle proposition d'extension (voir projet de révision ci-dessous). Ce site, qui a été visité lors de la sortie du 29 mai 2021 (Les Barbouillons n°315, pp29-31), s'est avéré riche en orchidées (*Cephalanthera damasonium*, *Platanthera chlorantha* et *Neottia nidus-avis*) et en Bois-gentil (*Daphne mezereum*), de part et d'autre du chemin et donc en partie dans la zone d'extension projetée. Enfin, au pied du terril actuel, il y a une coulée apparemment bien fréquentée. Notons enfin sur le projet de révision, la zone réservée de part et d'autre de la Rue du Saut del Berbis pour l'ancien projet (actuellement abandonné) de route rapide reliant la sortie Wellin de l'autoroute E411 à Marche, en passant entre Ave et Auffer et en traversant des zones sensibles comme le Fond d'Hérenne ...



4. Stop Dérive Chasse

Damien DELVAUX et Véronique LEMERCIER ont participé le vendredi 20 mai dernier à une réunion des associations du collectif Stop Dérive Chasse à Wierde (Namur). Il s'agit de la première réunion depuis la création du collectif « Stop aux Dérives de la Chasse » en 2019, visant à rassembler les représentants des 79 associations partenaires du collectif (pour rappel, les NHL sont parmi les 6 membres fondateurs). Elle a permis de se rencontrer entre représentants des diverses associations, de partager les avis quant à la gestion du

collectif et ses futures actions et campagnes, ainsi que des enjeux actuels dans les trois axes défendus par le collectif (biodiversité, bien-être animal, multifonctionnalité des forêts).

Lors de l'introduction, la nouvelle collaboratrice du collectif, Fanny CLOUTIER, a été présentée. Elle a été engagée en 2021 grâce aux fonds levés par les associations partenaires et les particuliers, dont une contribution des NHL. Ont fait suite : les présentations détaillant les enjeux actuels en matière de biodiversité (Harry MARDULYN, Natagora), du bien-être animal (Emmanuel VERHEGGHEN, Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux) et du rôle multifonctionnel des forêts (Philippe CORBEEL, Ardenne & Gaume). La réunion s'est terminée par un débat sur différents aspects théoriques.

Deux actions importantes sont prévues pour l'année 2022 :

- Ce 6 juin a été lancée une pétition sur le site du Parlement Wallon en vue d'obtenir 1000 signatures pour pouvoir obtenir une audition auprès de celui-ci. La pétition précédente, ayant obtenu plus de 30.000 signatures ne permettant pas d'interpeller le Parlement, il a été décidé de relancer cette nouvelle pétition qui nécessitera une identification formelle des signataires via l'application Itsme. Elle sera clôturée le 30 septembre. Suivez :
 - <https://www.parlement-wallonie.be/pwpages?p=petition-detail&id=268> ou :
 - <https://stopderiveschasse.be/2022/06/02/le-collectif-a-besoin-de-vous/>
- Un colloque sera organisé le 29 septembre juste avant le lancement de la nouvelle saison de chasse, pour inviter le public à écouter divers spécialistes (activistes, scientifiques, naturalistes) sur le sujet des dérives de la chasse.

D'autres actions et campagnes en développement, pour la nouvelle saison de chasse, comme la campagne Renard ou l'action Décathlon (faire changer la dénomination de l'important rayon Chasse en rayon Nature).

5. Kayaks sur la Lesse

Dernière (et bonne) nouvelle : le Conseil d'État a annulé l'autorisation donnée par le Gouvernement Wallon le 26 octobre 2017 à l'SPRL Dinant Tourisme et Pitance d'exploiter une activité de location de kayaks sur la Lesse entre Houyet et Anseremme. Pour rappel, une requête avait été introduite en octobre 2017 devant le Conseil d'État par une série d'associations dont les NHL, Natagora, Inter-Environnement Wallonie, et d'autres. Les associations avaient estimé que l'étude d'incidence n'était pas assez complète. Le nombre maximum autorisé de mises à l'eau repasse ainsi à la situation de 2017, avec 1370 au lieu de 2200 par jour. Une décision définitive de la part de la ministre TELLIER est encore attendue. L'exploitant pourra néanmoins demander un nouveau permis qui tiendra mieux compte des préoccupations des associations naturalistes.

Le Jardin des Paraboles, une bonne idée ?

Synthèse d'un texte posté par Christophe DEHEM sur le Blog des Antennes de Lessive, le 22 avril 2022 à 12:47 (<https://www.facebook.com/Lesantennesdelessive>)

Nous étions nombreux à penser que le projet du Jardin des Paraboles était enfin abandonné. Nous avons dû déchanter.

Les richesses naturelles de la Famenne en général, et de la région de Rochefort en particulier, sont reconnues de longue date par tous les naturalistes, qu'ils soient botanistes, entomologistes, ornithologues ou autres. Curieusement, cette richesse est rarement connue par les rochefortois eux-mêmes. Et pourtant, le contraste est saisissant avec les régions voisines. Dès qu'on passe en Condroz ou en Ardenne, pour ne pas dire quand on va au nord du sillon Sambre-et-Meuse, la chute de biodiversité globale est vertigineuse.

Cette richesse naturelle de la Famenne est due à la géologie et à la configuration du terrain qui a empêché une exploitation agricole intensive des terres. Ainsi donc, la pauvreté agricole reconnue des terres famenniennes s'est paradoxalement posée comme garante du maintien d'un patrimoine naturel riche et diversifié. C'est ainsi qu'avec le temps, la Famenne s'est de plus en plus imposée comme un véritable sanctuaire témoin des richesses naturelles d'antan au milieu de régions qui ont progressivement perdu l'essentiel de leur biodiversité, et son centre de gravité, - la région de Rochefort -, en est probablement devenu sa plus belle perle.

Quand nous nous sommes opposés au projet du 'Jardin des Paraboles', on nous a répondu : "Vous n'avez pas honte ?", "Laissez donc cet homme travailler".

A ces personnes, je répondrais ceci : Savez-vous qu'un recensement fait en 2021 sur un secteur de 15 km² situé au cœur de la région de Lesse et Lomme et incluant le Bois de la Héronnerie et ses environs a confirmé la nidification de pas moins de 96 espèces d'oiseaux différentes ? C'est tout simplement exceptionnel. A tel point exceptionnel même que je défie quiconque de trouver autre part en Wallonie, - à l'exception peut-être du complexe des marais d'Harchies qui ont leur richesse spécifique en oiseaux d'eau, des roselières et des marais, - un autre secteur aussi exigu (15 km²) avec une telle richesse naturelle, et de surcroît avec de fortes densités de plusieurs espèces rares et menacées.

Ce bon résultat est en partie le fruit de la mise en place du réseau N2000 et de la création d'importantes réserves naturelles où des bénévoles ont travaillé pendant des décennies pour "booster" les populations existantes d'oiseaux, d'insectes et de plantes dans des environnements exempts de toute contrainte humaine néfaste.

Le promoteur dit explicitement qu'il veut préserver la forêt ("Cela étant la seule annonce qui vous intéresse est que je veux préserver cette forêt et que cela me coûte fort cher en réputation et argent pour le faire" écrit-il). A cela je répondrais que la forêt, ce ne sont pas que des arbres, c'est aussi la biodiversité qu'elle renferme, et que cette biodiversité en prendra un sacré coup si, comme le prévoit le promoteur, un véritable petit village vient s'y installer. Si le but est réellement de préserver la forêt, laissons donc agir les naturalistes. Ils sont prêts à la racheter, et ils sauront faire ce qu'il faut pour la préserver au mieux.

Revenons au réseau N2000. Celui-ci a été créé pour préserver la biodiversité qui s'y trouve et prévenir celle-ci des dégradations d'une activité humaine trop prégnante qui pourrait la menacer. C'est manifestement le cas de ce projet et c'est une des raisons pour lesquelles il a été refusé quatre fois. Ce projet a peut-être beaucoup de qualités, mais certainement pas celle d'être "écologique et durable" comme le prétend le promoteur. A ce propos, on peut se poser de sérieuses questions sur la société Ecco Nova avec laquelle il s'est associé puisque, paraît-il, l'objectif de cette société serait de "faire rimer Ecologie et Economie". Cela laisse pour le moins perplexe.

Pour en terminer avec N2000, rappelons que la Région Wallonne est responsable devant l'Europe du maintien de la biodiversité qui s'y trouve et que des contrôles réguliers sont effectués afin de vérifier l'effectivité de ce maintien. Dans le cas de la zone N2000 qui nous concerne, ce sera chose aisée puisque deux espèces N2000 par excellence s'y trouvent : le Pic mar et la Pie-grièche écorcheur.

Dans le Bois de la Héronnerie, les derniers recensements N2000 (2019) font état de 12 territoires de Pic mar. Il s'agit des plus fortes densités connues de Famenne et parmi les plus fortes de Wallonie. Une telle abondance indique qu'on est en présence de vieilles chênaies de qualité et que la richesse naturelle sous-jacente y est élevée, ce que n'ont pas manqué de mettre en évidence les recensements que nous avons effectués en 2021 : présence entre autres de la Cigogne noire, de l'Autour, de la Bondrée et des Pics noir et épeichette, autant

d'espèces qui risquent fort de ne guère apprécier la colonisation de leur milieu de vie par plusieurs centaines d'*Homo sapiens*.



Cigogne noire
au Bois de la
Héronnerie.
Photo prise
par Thibault
VOGLAIRE ce
16 avril 2022.

Dans un secteur de 5 km² situés autour du Bois de la Héronnerie, les derniers recensements font état de 57 couples de Pie-grièche écorcheur. Pour rappel, cette population est supérieure à l'entièreté de la population présente au nord du sillon Sambre-et-Meuse, Région Flamande comprise (population estimée à 10 couples en 2001-2007). Elle est en outre équivalente à la moitié de la population totale du Condroz, vaste écorégion de 2.800 km² qui s'étend depuis Thuin, à la frontière française, jusqu'au Pays de Herve, à la frontière allemande, en passant par Dinant, Ciney et Esneux (population totale estimée à 100 couples en 2001-2007). Cela semble difficile à croire, mais c'est la réalité : pour cette espèce bio-indicatrice de la qualité des milieux bocagers, 5 km² situés aux alentours du Bois de la Héronnerie équivalent à 1.600 km² de Condroz limitrophe. Ce chiffre étonnant met à suffisance en lumière la qualité naturelle exceptionnelle de l'endroit. Une telle concentration d'une espèce bio-indicatrice n'est pas là par hasard. Ce n'est d'ailleurs pas non plus par hasard si une doctorante de l'Université Catholique de Louvain, qui souhaitait travailler sur la Pie-grièche écorcheur, a choisi de l'étudier pendant 3 ans (2021,2022 et 2023) précisément sur le pourtour du Bois de la Héronnerie.

Quoi qu'en pense le promoteur, je crois qu'il n'est vraiment pas opportun d'installer plusieurs centaines de personnes au cœur d'une zone qui recèle une telle richesse naturelle. Bien sûr, celui-ci n'a de cesse de nous rappeler que toutes ces personnes habiteront dans la partie de la zone qui n'est pas N2000. C'est vrai, mais une fois celles-ci installées, je me pose la question : comment allons-nous faire pour empêcher qu'une telle pression humaine ne déborde sur les zones Natura 2000 directement adjacentes ? Comment allons-nous expliquer à ces personnes qu'il n'est pas opportun d'aller y faire une balade quotidienne ou d'y promener leur chien, avec ou sans laisse, ou encore d'aller pique-niquer, peut-être à côté du nid d'une espèce rare ou rarissime, et dont on fera peut-être échouer la nidification sans même s'en rendre compte ?

Alors oui, je suis très inquiet de voir que le promoteur persévère dans son projet et j'espère encore que le bon sens prendra finalement le dessus.

Merci de m'avoir lu jusqu'au bout et bien à vous tous,

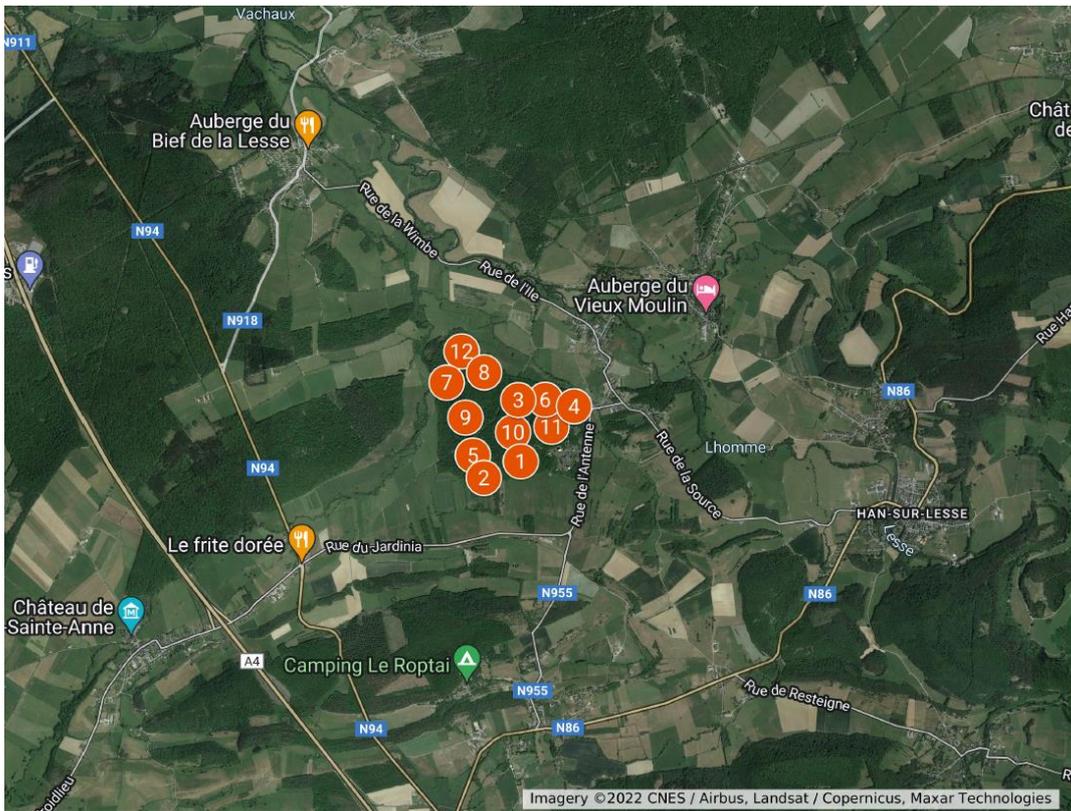
Christophe DEHEM.

Pièces jointes :

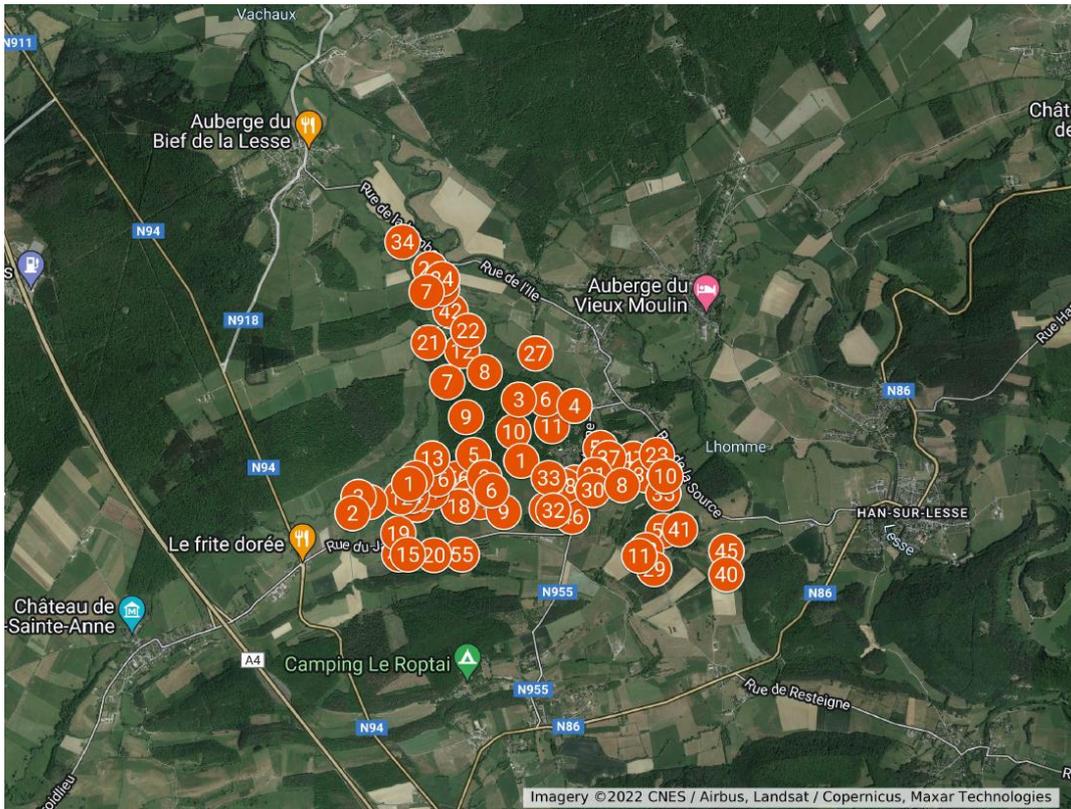
- Liste des oiseaux nicheurs des environs proches de Rochefort.
- Recensements 2019 des territoires de pic mar dans le Bois de la Héronnerie.
- Recensement 2021 des couples de pie-grièche écorcheur sur le pourtour de Bois de la Héronnerie.

Liste des espèces d'oiseaux nicheurs dans les environs proches de Rochefort

Grèbe castagneux	Alouette des champs (--)	Rougegorge familier
Cygne tuberculé (n)	Alouette lulu	Rougequeue noir
Canard colvert	Hirondelle rustique	Rougequeue à front blanc (++)
Héron cendré	Hirondelle de fenêtre	Tarier pâtre (++)
Cigogne noire (n)	Hirondelle de rivage	Mésange à longue queue (--)
Bernache du Canada (n)	Bergeronnette printanière	Mésange charbonnière
Ouette d'Egypte (n)	Bergeronnette des ruisseaux	Mésange bleue
Autour des palombes	Bergeronnette grise	Mésange nonnette
Bondrée apivore	Pipit des arbres	Mésange boréale (--)
Buse variable	Pipit farlouse (--)	Mésange huppée (--)
Epervier d'Europe	Pie-grièche écorcheur (++)	Mésange noire
Milan royal	Loriot d'Europe	Sittelle torchepot
Faucon crécerelle	Etourneau sansonnet	Grimpereau des bois (++)
Faucon hobereau	Choucas des tours	Grimpereau des jardins
Faisan de Colchide	Corneille noire	Moineau domestique
Caille des blés	Corbeau freux	Moineau friquet (!)
Râle des genêts (irrégulier)	Grand Corbeau (n)	Bouvreuil pivoine
Râle d'eau	Geai des chênes	Chardonneret élégant
Poule d'eau	Pie bavarde	Gros-bec cassenoiaux
Foulque macroule	Cinque plongeur	Linotte mélodieuse
Vanneau huppé (!)	Troglodyte mignon	Pinson des arbres
Petit Gravelot	Accenteur mouchet	Serin cini (irrégulier)
Bécasse des bois	Fauvette à tête noire	Bec-croisé des sapins (irrég.)
Pigeon colombin	Fauvette des jardins	Verdier d'Europe
Pigeon ramier	Fauvette grisette	Bruant jaune
Tourterelle turque	Fauvette babillarde	Bruant des roseaux (--)
Tourterelle des bois (!)	Hypolaïs polyglotte (n)	
Coucou gris	Locustelle tachetée	Nicheurs éteints :
Chouette chevêche	Pouillot fitis (--)	Gélinotte des bois
Chouette hulotte	Pouillot véloce	Perdrix grise
Effraie des clocher	Pouillot siffleur (--)	Hypolaïs ictérine
Hibou moyen-duc	Roitelet huppé (--)	Pie-grièche grise
Hibou grand-duc (n)	Roitelet triple-bandeau	Tarier des prés
Engoulevent d'Europe (éteint?)	Rousserolle verderolle	Bruant proyer
Martinet noir	Rousserolle effarvatte	
Martin-pêcheur	Gobemouche gris	*****
Pic épeiche	Gobemouche noir (n)	(n) Nicheur (ré)apparu ces 50
Pic mar (++)	Grive draine	dernières années
Pic épeichette	Grive litorne	(++) Nicheur en forte
Pic vert	Grive musicienne	augmentation
Pic noir	Merle noir	(--) Nicheur en forte diminution
Torcol fourmilier	Rossignol philomèle (++)	(!) Nicheur menacé d'extinction



Recensements 2019 des territoires de pic mar dans le Bois de la Héronnerie.



Recensement 2021 des couples de pie-grèche écorcheur sur le pourtour de Bois de la Héronnerie.

L'autre jour, je me suis promené....

Michel FAUTSCH

Publié le 25 mai 2022 sur Facebook

L'autre jour, je me suis promené aux alentours (impossible de rentrer dans le périmètre-cœur sécurisé) des Antennes de Lessive et du Bois de la Héronnerie.

Un site menacé, en partie en Natura 2000, où des investisseurs convoitent de construire une surface totale de 22 ha dont 12 hectares actuellement boisés ...



Voici donc une zone d'activité économique mixte, si si, regardez bien ! Ca ressemble à de la chênaie, même Belgacom sur ses vieux panneaux le prétend à tort mais en fait c'est de la zone d'activité économique sur laquelle on devrait pouvoir développer un peu de tout mais surtout n'importe quoi. En l'occurrence, les chercheurs d'or ont ici jeté leur dévolu sur ce concept bien flou de "Jardin" des paraboles, où comment rendre un lotissement tout sauf écologique ... en plein bois !

C'est quand que l'on remet le plan de secteur sur le métier pour stopper l'accélération fulgurante de ces projets de "béton vert" d'un autre temps ?

Bon courage et plein soutien au collectif citoyen local Les Antennes de Lessive qui milite pour un autre avenir pour un site acquis pour l'intérêt public et qui ferait bien d'y revenir !



Situation de l'épipactis à petites feuilles (*Epipactis microphylla*) en Lesse et Lomme en 2022

Daniel TYTECA

L'épipactis à petites feuilles, plante extrêmement rare de la Flore belge, a été découvert en Lesse et Lomme en 2004, au Gros Tienne de Lavaux-Sainte-Anne (TYTECA & BAGUETTE 2004a, 2004b). Plus tard, quelques pieds isolés ont été également trouvés dans le Bois Banal, au nord de Belvaux (MARIAME & TYTECA 2017, 2018).

Les effectifs ont été suivis presque chaque année au Gros Tienne, donnant le résultat illustré à la Figure 1. On constate de grandes fluctuations, mais en gros la tendance générale est plutôt à la baisse de l'effectif, comme l'indique la droite de tendance. La sur-fréquentation du site n'est sans doute pas étrangère à cela : les plantes étant d'un aspect assez insignifiant, un prospecteur peu attentif aura vite fait de piétiner celles-ci. C'est particulièrement le cas en 2022 : seules cinq plantes ont été vues, excessivement malingres, puisqu'elles portaient entre 2 et 3 fleurs et mesuraient entre 3 et 5 cm ; le 10 juin, seule une des fleurs était ouverte. Il se pose donc la question de savoir si et comment on pourrait organiser une dissuasion de la fréquentation, comme nous le suggérons à propos d'autres espèces, comme l'hybride entre l'ophrys frelon et l'ophrys abeille (TYTECA 2022).

La situation est tout autre au Bois Banal : le site, étant nettement moins connu que le Gros Tienne, en particulier pour ses orchidées, ne souffre pas d'une telle sur-fréquentation. Jusqu'ici, une plante avait été observée en 2017, le long du chemin sud, et une en 2018, au bord du chemin remontant vers le nord-est, à \pm 500 mètres de distance de la première. Aucune plante n'avait été observée en 2019, 2020 et 2021. Le 10 juin 2022, une plante unique faisait heureusement à nouveau son apparition (Figure 2). Elle est localisée sans doute non loin de la première trouvaille, le long du chemin sud, à 464 mètres de la plante vue en 2018. Ici, le problème n'est pas la sur-fréquentation ou le piétinement. On devrait au contraire soutenir l'idée qu'il faudrait prospecter davantage, et même à l'intérieur du bois : les deux (ou trois) plantes vues ne sont vraisemblablement pas uniques sur une telle étendue.

La remarque peut sans doute être généralisée à l'ensemble de la région de Lesse et Lomme : nombreux sont en effet les sites possédant des caractéristiques communes avec celles du Gros Tienne (chênaie claire calcicole en bordure de pelouse sur schistes) ou du Bois Banal (bordure de hêtraie calcicole). On ne peut donc qu'inciter les botanistes à prospecter davantage et des excursions pourraient être organisées dans cette optique.

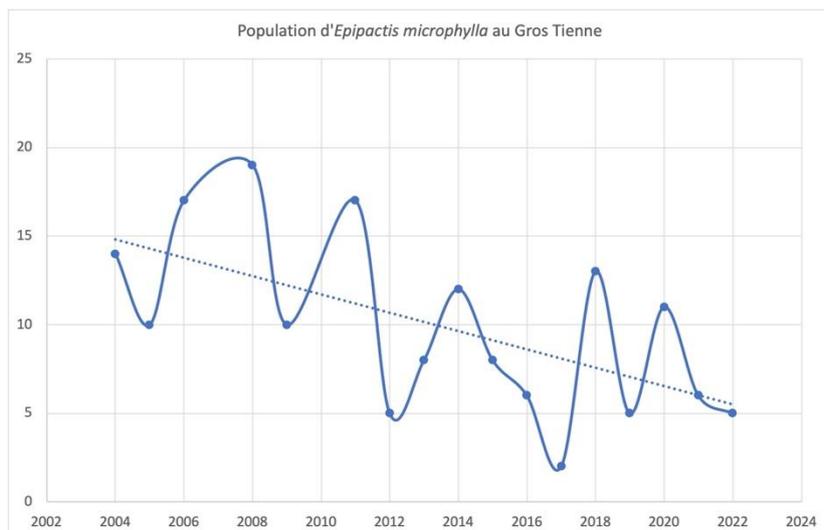


Figure 1. – Evolution des effectifs de l'épipactis à petites feuilles au Gros Tienne, sur la période 2004 – 2022.



Figure 2. – L'épipactis à petites feuilles vu au Bois Banal en 2022.

Références : MARIAME & TYTECA, *Les Barbouillons* n° 298 : 40-41 (2017) ; n° 303 : 53 (2018). TYTECA, *Les Barbouillons* n° 319 : 35-38 (2022). TYTECA & BAGUETTE, *Les Barbouillons* n° 218 : 73-74 (2004) ; *Natural. belges, Orchid* 17 : 89-96 (2004).

LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

www.naturalistesdelahautelesse.be



L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts] :

- 1- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles ;
- 2- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général ;
- 3- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Pour devenir membre

Cotisation annuelle 2022 : 10 euros par personne (max 30 euros par famille) pour accéder aux activités et services de l'Association et recevoir les Barbouillons en version électronique. Un supplément de 20 euros (en plus de la cotisation personnelle) est à payer par ceux qui souhaitent recevoir les Barbouillons en version papier.

A verser au compte à partir du premier janvier : « Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl », 5580 Ave-et-Auffe
IBAN : BE34 5230 8042 4290 BIC : TRIOBEBB en indiquant les communications suivantes :

- « Cotisation + le montant de la cotisation + noms et prénoms de chaque membre cotisant »
- (Eventuellement) : « Barbouillons version papier : 20€ »

Si possible nous communiquer aussi un numéro de téléphone et une adresse email.

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal : poste de Rochefort.
Agrément poste n° P701235
Date de dépôt : 30 juin 2022

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation des auteurs.

Sauf mention contraire, les photos sont de l'auteur

Editeur: D.Tyteca Rue Long Tienne, 2, 5580 Ave-et-Auffe
- 0497 46 63 31, daniel.tyteca@uclouvain.be

Le Comité

Damien DELVAUX de FENFFE, Président, Avenue des Quatre Bonniers, 8, 1348 Louvain-la-Neuve - 0471 97 84 10, damien.delvaux@skynet.be,

Daniel TYTECA, Vice-Président, Rue Long Tienne, 2, 5580 Ave-et-Auffe - 0497 46 63 31, daniel.tyteca@uclouvain.be

Véronique LEMERCIER, Secrétaire, Avenue des Quatre Bonniers, 8, 1348 Louvain-la-Neuve, 0495 893 974
veronique.lemer cier@gmail.com

Michel LOUVIAUX, Trésorier, Avenue du Monument, 9, 6900 Marche-en-Famenne - 084 31 20 59, michel.louviaux@marche.be

Corentin ROUSSEAU, Administrateur (Commission de l'Environnement), Rue de la Montagne, 14A, 5563 Hour, 0491 73 77 38, rousseau.corentin88@gmail.com

Noëlle DE BRABANDERE, Administratrice

Dominique PEETERS, Administrateur, Rue Saint-Nicolas, 29, 5580 Eprave, 0477 227 249, dominiquepeeters@outlook.fr

L'association est une Association régionale environnementale agréée par décret AGW 15 mai 2014. Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGARNE-DGO3). Association membre d'Inter-Environnement Wallonie.



A.S.B.L., Société fondée en 1968 || N° d'entreprise : 412936225 || Siège social: 5580 Ave-et-Auffe